

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

VOL. III.

MONTREAL, 20 JANVIER, 1846.

N. 4.

## ANALYSE

DU TRAITÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE J. B. SAY.

LU A LA SOCIÉTÉ DES AMIS.

LIVRE PREMIER.

DE LA PRODUCTION DES RICHESSES.

CHAPITRE SEIZE.

Quels avantages résultent de l'activité de circulation de l'argent et des marchandises.

On entend souvent vanter les avantages d'une active circulation, c'est-à-dire, de ventes rapides et multipliées. Il s'agit de les apprécier à leur juste valeur. Les valeurs employées dans le cours de la production ne peuvent se réaliser en argent, et servir à une production nouvelle, que lorsqu'elles sont parvenues à l'état de produit complet, et vendues au consommateur. Plus tôt un produit est terminé et vendu, plus tôt aussi cette portion de capital peut être appliquée à un nouvel usage productif. Ce capital, occupé moins longtemps, coûte moins d'intérêt, il y a économie sur les frais de production; dès lors il est avantageux que les transactions qui ont lieu dans le cours de la production, se fassent activement.

Mais si, dans une même ville, on achetait et vendait plusieurs fois, une année durant, la même marchandise sans lui donner une nouvelle façon, cette circulation serait funeste au lieu d'être avantageuse; et augmenterait les frais au lieu de les épargner. On ne peut acheter et revendre sans employer un capital; et l'on ne peut employer un capital sans qu'il en coûte un intérêt, indépendamment du déchet que peut subir la marchandise.

C'est ainsi que l'agiotage sur les marchandises entraîne nécessairement une perte, soit à l'agiotage, si l'agiotage ne fait pas renaître la denrée, soit au consommateur, s'il la fait renaître.

La circulation est aussi active qu'elle peut l'être utilement, quand une marchandise, du moment qu'elle est en état de subir une nouvelle façon, passe aux mains d'un nouvel agent de production, et que, du moment qu'elle a subi toutes ses façons, elle passe aux mains de celui qui doit la consommer. Toute agitation, tout mouvement qui ne marche pas vers ce but, loin d'être un accroissement d'activité dans la circulation, est un retard dans la marche du produit, un obstacle à la circulation, une circonstance à éviter.

Quant à la rapidité qu'une industrie plus parfaite peut introduire dans la confection des produits, c'est une augmentation de rapidité, et non dans la circulation, mais dans les opérations productives. L'avantage qui en résulte est, du reste, du même genre: c'est un emploi moins prolongé des capitaux.

Je n'ai fait nulle différence entre la circulation des marchandises et celle de la monnaie, parce qu'en effet il n'y en a aucune. Quand une somme d'argent séjourne dans les coffres d'un négociant, c'est une portion de son capital qui reste oisive, de même que la portion de son capital qui est dans son magasin, sous la forme de marchandises en état d'être vendues.

Le meilleur des encouragements pour la circulation utile, est le désir que chacun a, surtout les producteurs, de ne perdre que le moins possible l'intérêt des fonds engagés dans l'exercice de leur industrie. La circulation est pénible là où une industrie imparfaite ne sait créer que des produits de peu d'usage ou trop chers, là où des impôts lourds et nombreux renchérissent les produits et obligent la plupart des consommateurs à s'en passer. Elle se ralentit bien plutôt par les contrariétés qu'elle éprouve, que par le défaut d'encouragement qu'elle reçoit. Ce sont les guerres, les embargos, les droits pénibles à acquitter, le danger ou la difficulté des communications qui l'entravent. Elle est lente encore dans les moments de crainte et d'incertitude, quand l'ordre public est menacé, et que toute espèce d'entreprise est hasardeuse. Elle est lente quand on se croit exposé aux contributions arbitraires et que chacun s'efforce de cacher ses facultés. Elle est lente dans un temps d'agiotage, où les variations subites occasionnées par le jeu sur les marchandises, font espérer à quelques personnes un bénéfice fondé sur une simple variation dans les prix; alors la marchandise attend à l'affût d'une hausse, l'argent à l'affût d'une baisse: des deux parts; capitaux oisifs, inutiles à la production.

## CHAPITRE DIX-SEPT.

Des effets des réglemens de l'administration qui ont pour objet d'influencer sur la production.

Il n'est, à vrai dire, aucun acte du gouvernement qui n'exerce quelque influence sur la production; je ne contenterai, dans ce chapitre, à parler de ceux qui ont pour objet

(\*) Voyez la Revue, Vol. 1er, Nos. 9, 13, 16, 22, 23, 26 et 32; et Vol. 2<sup>e</sup>, Nos. 2, 6, 9 et 13.

spécial d'y influencer, me réservant de développer les effets du système monétaire, des emprunts, des impôts, quand je traiterai de ces matières par elles-mêmes.

L'objet des gouvernements, en cherchant à influencer sur la production, est ou de déterminer la production de certains produits qu'ils croient plus dignes d'être favorisés que d'autres, ou bien de prescrire des manières de produire qu'ils jugent préférables à d'autres manières. Les résultats de cette double prétention, relativement à la richesse nationale, seront examinés dans les deux premiers paragraphes de ce chapitre. Dans les deux paragraphes suivants, j'appliquerai les mêmes principes à deux cas particuliers, les compagnies privilégiées, et le commerce des grains, à cause de leur grande importance, et afin de fournir de nouvelles preuves et de nouveaux développemens aux principes.

### § 1.—Effets des réglemens qui déterminent la nature des produits.

La nature des besoins de la société détermine à chaque époque, et selon les circonstances, une demande plus ou moins vive de tels ou tels produits. Il en résulte que, dans ces genres de production, les services productifs sont un peu mieux payés que dans les autres branches de la production, c'est-à-dire, que les profits qu'on y fait sur l'emploi de la terre, des capitaux et du travail, y sont un peu meilleurs. Ces profits attirent de ce côté des producteurs, et c'est ainsi que la nature des produits se conforme toujours naturellement aux besoins de la société. On a déjà vu (Chapitre XV) que ces besoins sont d'autant plus étendus que la production est plus grande, et que la société en général achète d'autant plus qu'elle a plus de quoi acheter.

Lorsqu'au travers de cette marche naturelle des choses, l'autorité se montre et dit: «Le produit qu'on veut créer, celui qui donne les meilleurs profits, est par conséquent celui qui est le plus recherché, n'est pas celui qui convient; il faut qu'on s'occupe de tel autre.» elle dirige évidemment une partie des moyens de production vers un genre dont le besoin se fait moins sentir, au-dessus d'un autre dont le besoin se fait sentir davantage.

En 1793, il y eut en France des personnes persécutées, et même conduites à l'échafaud, pour avoir transformé des terres labourées en prairies artificielles. Cependant, du moment que ces personnes trouvaient plus d'avantages à élever des bestiaux qu'à cultiver des grains, on peut être certain que les besoins de la société réclamaient plus de bestiaux que de grains, et qu'elles pouvaient produire une plus grande valeur dans la première de ces denrées que dans la seconde.

L'administration disait que la valeur produite importait moins que la nature des produits, et qu'elle préférerait qu'un arpent de terre produisît pour vingt francs de blé plutôt que pour trente francs de foin. Elle enlevait mal; car si le terrain produisait un hectolitre de blé valant vingt francs, ce même arpent cultivé en prairie, et donnant un produit de trente francs, aurait procuré un hectolitre et demi de blé au lieu d'un hectolitre. Que si le blé était assez rare et assez cher pour que l'hectolitre valût plus que le foin, l'ordonnance était superflue: l'intérêt du producteur suffisait pour lui faire cultiver du blé.

Il ne reste donc plus qu'à savoir qui, de l'administration ou du cultivateur, sait le mieux quel genre de culture rapportera davantage; et il est permis de supposer que le cultivateur qui vit sur le terrain, l'étudie, l'interroge, qui plus que personne est intéressé à en tirer le meilleur parti, en sait à cet égard plus que l'administration.

Lorsqu'à une autre époque, on a forcé les particuliers à planter des betteraves ou du pastel dans des terrains qui produisaient du blé, on a causé un mal du même genre; et remarquons, en passant, que c'est un bien mauvais calcul que de vouloir obliger la zone tempérée à fournir des produits de la zone torride. Nos terres produisent, en petite quantité, et en qualités médiocres, des matières sucrées et colorantes qu'un autre climat donne avec profusion; mais elles produisent, au contraire, avec facilité, des fruits, des céréales, que leur poids et leur volume ne permettent pas de tirer de bien loin. Lorsque nous condamnons nos terres à nous donner ce qu'elles produisent avec désavantage, aux dépens de ce qu'elles produisent plus volontiers; lorsque nous achetons par conséquent fort cher ce que nous vendrions à fort bon marché si nous le tirions des lieux où il est produit avec avantage, nous devenons nous-mêmes victimes de notre propre folie. Le comble de l'humilité est de tirer le parti le plus avantageux des forces de la nature, et le comble de la démesure est de lutter contre elles; car c'est employer nos peines à détruire une partie des forces que la nature voudrait nous prêter.

Les raisonnemens que nous venons d'appliquer à l'agriculture sont applicables aux manufactures. Quelquefois un gouvernement s'imagina que le tissage des étoffes fines avec une matière première indigène, est plus favorable à l'industrie nationale que celui des étoffes fabriquées avec une matière d'origine étrangère. Nous avons

vu, conformément à ce système favoriser les tissus de laine et de lin préférentiellement aux tissus de coton. C'était borner, relativement à nous, les bienfaits de la nature: elle nous fournit en différens climats une foule de matières dont les propriétés variées s'accroissent à nos divers besoins. Chaque fois que nous parvenons à répandre sur ces matières, soit par leur transport au milieu de nous, soit par les préparations que nous leur faisons subir, une valeur qui est le résultat de leur utilité, nous faisons un acte profitable et qui contribue à l'accroissement de la richesse nationale. Le sacrifice au prix duquel nous obtenons des étrangers cette matière première, n'a rien de plus fâcheux que le sacrifice des avances et des consommations que nous faisons en chaque genre de production pour obtenir un nouveau produit. L'intérêt personnel est toujours le meilleur juge de l'étendue de ce sacrifice et de l'étendue du dédainnement qu'on peut s'en promettre; et quoique l'intérêt personnel se trompe quelquefois, c'est, un demeurent, le juge le moins dangereux, et celui dont les jugemens coûtent le moins. (1)

Mais l'intérêt personnel n'offre plus aucune indication, lorsque les intérêts particuliers ne servent pas de contre-poids les uns pour les autres. Du moment qu'un particulier, une classe de particuliers peuvent s'élever de l'autorité pour s'affranchir d'une concurrence, ils acquièrent un privilège aux dépens de la société; ils peuvent s'assurer des profits qui ne dérivent pas entièrement des services productifs qu'ils ont rendus, mais dont une partie est un véritable impôt mis à leur profit sur les consommateurs; impôt dont ils partagent presque toujours quelque portion avec l'autorité qui leur a prêté son injustice appui.

Le législateur n'a d'autant plus de peine à se défendre d'accorder ces sortes de privilèges qu'ils sont vivement sollicités par les producteurs qui doivent en profiter, et qui peuvent représenter, d'une manière assez plausible, leurs gains comme un gain pour la classe industrielle et pour la nation, puisque leurs ouvriers et eux-mêmes font partie de la classe industrielle et de la nation.—Comme on ignore, en général, quels sont ceux qui paient ces gains du monopole, souvent personne ne réclame. Les consommateurs eux-mêmes, qui en souffrent, sentent le mal sans pouvoir en assigner la cause, et sont quelquefois les premiers à outrager les personnes éclairées qui élèvent la voix en leur faveur.

Lorsqu'on commença à fabriquer des cotonnades en France, le commerce tout entier des villes d'Amiens, de Beauvais, &c., se mit en réclamation, et représenta toute l'industrie de ces villes comme détruite. Il ne parait pas cependant qu'elles soient moins industrielles ni moins riches qu'elles ne l'étaient il y a un demi-siècle; tandis que l'opulence de Rouen et de la Normandie a reçu un grand accroissement des manufactures de coton.

Quoique les gouvernemens aient trop souvent présumé qu'ils pouvaient, utilement pour la richesse générale, déterminer les produits de l'agriculture et des manufactures, ils s'en sont cependant beaucoup moins mêlés que des produits commerciaux, surtout des produits commerciaux étrangers. C'est la suite d'un système général, qu'on désigne par le nom de *système exclusif ou mercantile*, et qui fonde les gains d'une nation sur ce qu'on appelle dans ce système une balance favorable du commerce.

Avant d'obtenir le véritable effet des réglemens qui ont pour objet d'assurer à une nation cette balance favorable, il convient de nous former une idée de ce qu'elle est en réalité, et du but qu'elle se propose. Ce sera l'objet de la digression suivante.

(A continuer.)

(1) A chaque instant on se sent arrêté par la nécessité de combattre des objections qui ne seraient pas faites, si les principes d'économie politique étaient plus répandus. On dira dans cette occasion-ci, par exemple: «Nous convenons que le sacrifice que fait un négociant pour se procurer la matière première d'une manufacture de lin, est pour lui un sacrifice aussi réel que celui qu'il fait pour se procurer la matière première d'une manufacture de coton; mais, dans le premier cas, le montant de son sacrifice, dépensé et consommé dans le pays, tourne au profit du pays; tandis que, dans la dernière supposition, il tourne au profit de l'étranger.» Dans les deux cas, le sacrifice du négociant tourne au profit du pays; car il ne peut acheter de l'étranger la matière première exotique (le coton) qu'en employant à cet achat un produit indigène, aussi bien que celui qu'il aurait acheté.—«Mais s'il envoie de l'argent, dit-on, pour payer son coton?»—Il n'aura pu se procurer cet argent, c'est-à-dire, acheter la monnaie, qu'au moyen d'un produit, d'une marchandise qu'il aura dû auparavant se procurer, et qui aura encouragé l'industrie indigène, comme aurait fait l'achat du lin. De toutes manières il faut toujours remonter là. C'est toujours (sauf les dépouilles obtenues par la force) de son propre fonds, c'est-à-dire, de ses terres, de ses capitaux et de son industrie, qu'une nation tire tout ce qu'elle consume, même ce qu'elle fait venir de l'étranger.

## QUESTION DE L'OREGON.

Un correspondant, qui signe *Britannicus*, a communiqué à la *Gazette* de Montréal les notes que nous reproduisons plus bas, au sujet du territoire de l'Oregon. Ainsi que l'observe ce correspondant, il est notoire que, douze ans avant l'expédition de Lewis et Clarke, notre compatriote Mackenzie, partant de Montréal, traversa ce territoire depuis les montagnes jusqu'à la Mer Pacifique : et les notes en questions prouvent que M. David Thompson, qui habite aujourd'hui Montréal, traversa ces montagnes cinq ans avant Lewis et Clarke, et découvrit la principale branche nord du fleuve Oregon ou Colombie, et que des établissements anglais furent formés dans le territoire en litige long-temps avant que J. J. Astor, négociant allemand résidant à New-York, eût pensé à former un établissement à l'embouchure et sur la rive sud de ce fleuve. La compagnie Astor a vendu son établissement et ses droits à la compagnie canadienne du Nord-Ouest aujourd'hui fondue dans celle de la Baie d'Hudson, et cette vente du seul établissement que les Américains eussent formé sur la côte nord-ouest de l'Amérique aurait bien pu être opposée avantageusement par M. Pakenham à la prétendue vente par l'Espagne aux Etats-Unis de ses droits exclusifs sur un territoire qu'elle n'avait jamais occupé et à la possession exclusive duquel elle avait formellement renoncé par le traité de 1790, renouvelé par celui de 1814, cinq ans avant la cession de la Floride aux Etats-Unis en 1819. Et l'année devant cette cession (1818) les Etats-Unis eux-mêmes avaient reconnu la nullité et l'absurdité de ces droits en concluant avec l'Angleterre un traité qui autorisait l'une et l'autre puissance, à former des établissements dans l'Oregon, sans égard aux prétentions que l'Espagne avait émises avant le traité de 1790.

## NOTES CONCERNANT LE TERRITOIRE DE L'OREGON.

Au mois d'octobre 1800, M. David Thompson astronome de la compagnie du Nord-Ouest, et qui réside actuellement en cette ville, traversa les Montagnes Rocheuses, avec six Canadiens et quatre ou cinq Indiens, au 51e degré de latitude nord, et descendit une des grandes branches septentrionales du fleuve Colombie, qu'il nomma la rivière Macgillivray. Après avoir descendu cette rivière une bonne distance, il fut arrêté par un puissant tribu d'Indiens et forcé de repasser les montagnes.

Ce ne fut qu'en 1805 que Lewis et Clarke, à une époque avancée de l'année, traversèrent les Montagnes Rocheuses, et descendirent la branche la plus méridionale de la Colombie, appelée la rivière des Indiens Couleuvres. Ils descendirent la Colombie jusque près de la côte de l'Océan Pacifique, hivernèrent près de cette côte, et revinrent aux Etats-Unis en 1806, par la même route, sans avoir laissé derrière eux le moindre vestige d'établissement ou de poste.

En 1807, M. Thompson traversa de nouveau les Montagnes Rocheuses et établit, à très peu de distance de l'embouchure de la Colombie, un poste de commerce fortifié, où il passa deux hivers ; il employa la saison d'été à explorer le pays, etc.

En 1809 il établit un poste de commerce près de la source de la rivière Saleeah, entre les 47e et 48e degrés de latitude nord, et y hiverna. Pendant ces trois années plusieurs postes de commerce furent établis sur différents points du fleuve Colombie, de ses affluents et de ses lacs.

En 1810 M. Thompson hiverna sur la Colombie, près du pied des Montagnes Rocheuses, à environ 100 milles de sa source, et passa l'été à explorer le pays, etc.

En 1811, ayant appris des Indiens que des blancs s'étaient établis près du bord de la mer, à l'embouchure de la Colombie, dans l'automne de 1810, M. Thompson résolut d'aller voir qui c'était. Ayant en conséquence descendu la Colombie, il arriva à l'établissement au mois de juillet 1811, et trouva que le célèbre fort Astoria consistait en quatre ou cinq petites cabanes en bois grossièrement construites, en face desquelles il planta le pavillon britannique, qui y flotta sans molestation jusqu'à son départ.

Les gens qui gardaient ces cabanes avaient été commis au service de la compagnie du Nord-Ouest, mais l'avaient laissée et étaient entrés en société avec M. Astor, de New-York, comme commerçants, à leur propre compte. C'étaient tous des sujets britanniques, ainsi que M. David Stuart qui, en 1811, établit un poste de commerce sur la rivière Ooka nar-gan. Dans la lettre de M. Buchanan à M. Pakenham l'ambassadeur britannique, il est fait mention de cette rivière comme étant celle sur laquelle un poste fut établi par M. David Stuart, associé de la compagnie Astor, et M. Buchanan déclara qu'elle est à 600 milles de l'embouchure de la Colombie, tandis qu'elle n'en est qu'à 319 milles.

Il est aussi démontré que M. Thompson avait établi des postes de commerce dans l'intérieur, sur la Colombie et sur plusieurs de ses affluents et de ses lacs, au moins quatre ans avant la compagnie Astor.

Pendant six années successives M. Thompson s'employa à explorer le fleuve Colombie et tous ses grands affluents, et à déterminer la position de ces lieux par de nombreuses observations astronomiques : si bien que la distance exacte de l'embouchure de la Colombie à un point quelconque dans le territoire de l'Oregon peut être facilement reconnue d'après ses observations et ses cartes. Ces dernières sont maintenant au bureau des affaires étrangères, à Londres.

Au mois de juillet 1813, la compagnie d'Astoria vendit tout son établissement à la compagnie du Nord-Ouest, au service de laquelle ses membres entrèrent comme associés et commis. Le lendemain de la vente et livraison de cet établissement à la compagnie du Nord-Ouest, la corvette *Raccoon* apparut, jeta l'ancre devant les cabanes appelées un fort, et en prit possession.

Nous ajouterons seulement à ces notes communiquées à la *Gazette* de Montréal, que la restitution d'Astoria aux Américains, sans protestation ni réserve, en vertu du traité de Gand, ne prouve rien en faveur des prétentions de ceux-ci au moins quant à la partie du territoire située au nord du fleuve. Le traité de Gand, signé avant qu'on

eût en Europe la prise d'Astoria, comme l'observe un journal de New-York, ayant stipulé purement et simplement la restitution aux anciens occupants de toutes les places ou possessions quelconques qui leur avaient été enlevées pendant la guerre, cette restitution ne devait être accompagnée d'aucune réserve ou protestation ; et si les Etats-Unis avaient pris pendant la guerre un poste anglais, ils auraient été obligés de le rendre aussi purement et simplement, sans que cela prouvât rien quant au fond même de la question de propriété du territoire. Au reste cette restitution n'a pas eu de suite, les Américains eux-mêmes ayant abandonné Astoria. Si l'occupation d'un point unique pouvait conférer aux Etats-Unis un droit de souveraineté, sur toute l'étendue de la côte nord-ouest, ce droit aurait été antérieurement acquis à l'Angleterre par l'établissement de Nooth-Sound, formé en 1780, pris par les Espagnols en 1780, et restitué avec indemnité en vertu de la convention de 1790, par laquelle l'Espagne reconnaissait à l'Angleterre le droit de former des établissements sur les points qui n'étaient pas occupés par elle-même.

Dans le *Canadien* du 30 avril 1845, nous avons donné quelques extraits de l'ouvrage de M. Duflos de Mofras sur l'Oregon, publié sous les auspices du gouvernement français. Comme ces extraits n'avaient pas alors autant d'actualité qu'ils en ont maintenant, nous croyons devoir en reproduire quelques passages. M. de Mofras considère l'Oregon comme ayant jadis fait partie de la Nouvelle-France et comme faisant maintenant partie du Canada. "Que nos descendants (les Canadiens), dit-il, se rappellent que par le droit de découverte et de possession de leurs aïeux, leur territoire devra s'étendre du Saint-Laurent à la Mer Pacifique." Nous n'irions peut-être pas aussi loin que lui lorsqu'il exprime si énergiquement sa conviction que l'Angleterre "a un droit absolu et exclusif à la possession du territoire en litige," l'Angleterre elle-même ayant toléré si longtemps et sanctionné par des traités une occupation commune du territoire, en stipulant, il est vrai, que cette communauté d'occupation ne préjudicierait pas aux droits primitifs des parties.

La solution prévue par M. de Mofras n'est peut-être pas la moins probable. On sait que les émigrés américains à l'Oregon, abandonnant ce territoire, se portent en foule dans la Californie ; que le Mexique n'exerce plus qu'une autorité nominale sur cette province, et que M. Slidell, l'envoyé des Etats-Unis au Mexique, est chargé d'en négocier l'acquisition. Les Américains n'auraient plus alors les mêmes motifs pour disputer à la grande-Bretagne le territoire situé au nord de la Colombie.

M. Mofras dit :

"Il est facile de concevoir que la partie la plus intéressante du Rio-Columbia est celle qui s'étend depuis son embouchure jusqu'aux premiers chutes. Cet intervalle est navigable pour des navires jaugeant près de 400 tonneaux.

"Mais ce n'est point précisément l'embouchure de la Colombie que les nations rivales se disputent ; il s'agit surtout de la possession définitive de l'île de Quadra et Van Couver, plus au nord (48e latitude) qui a plus de cent lieues le long du canal qu'elle forme par sa proximité avec la terre ferme. Ce canal a une largeur au nord-ouest de 21 à 22 lieues ; le bras de l'entrée sud suit la direction du sud-est pendant près de 40 lieues, sa largeur est de 7 à 12 lieues et il se termine par l'entrée de l'Amirauté et la baie du Puget, canaux larges de 3 à 5 milles et qui descendent pendant plus de 30 lieues.

"Le mouillage qu'offre cette baie est le seul depuis le port San-Francisco (en Californie, 37e latitude) où les vaisseaux soient en sûreté en toute saison, et c'est le point à la conservation duquel tendent tous les efforts de la compagnie d'Hudson dans les négociations du gouvernement anglais avec les Etats-Unis pour le règlement des frontières.

"La grande île de Quadra et Van Couver est bordée d'îlots ; à chaque pas, ses côtes présentent des caps, des havres et des mouillages ; ces diverses circonstances indiquent l'importance future de cette île et du territoire de terre ferme qui y touche....

"Si nous avions maintenant à émettre une opinion sur cette question importante, nous ne pourrions, malgré toutes nos sympathies pour les Etats-Unis, et notre sentiment de répulsion contre la politique ambitieuse de l'Angleterre, nous empêcher de reconnaître que la justice et la raison sont, cette fois, de son côté, et qu'elle a un droit absolu et exclusif à la possession du territoire en litige. Ce jugement soulèvera sans doute les plus violentes critiques ; mais il part d'une conviction sincère, et résulte moins de notre exploration de l'Oregon que du Pétate et de l'examen sérieux des traités, des conventions et des documents de toute espèce relatifs à la question.

"Nous avons parcouru le territoire en litige à l'époque où sir George Simpson, gouverneur de la compagnie d'Hudson, et l'expédition scientifique américaine l'explorèrent simultanément. Tous les officiers de cette escadrille intelligente ont assemblé hautement devant nous qu'après l'examen qu'ils venaient de faire, les Etats-Unis ne pourraient accepter pour frontière que le quarante-neuvième degré de latitude (ce qui contient la partie la plus importante de Quadra), depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à la mer. Quant à sir George, il nous a plusieurs fois répété que l'Angleterre se confierait à la chance des armes plutôt que d'obtempérer à cette limite et de sacrifier la

baie de Puget. De telles paroles dans la bouche de tels hommes nous ont paru d'un grand poids et présager, pour un avenir peut-être rapproché, les plus sérieuses complications.

"Qu'arrivera-t-il donc si les négociations entamées échouent ? Quelle sera l'issue de cette lutte ? Les deux nations auront-elles recours au choix hasardeux des armes, ou bien, pour trancher la difficulté, en viendront-elles à un partage ? Mais on n'ignore pas que la baie de Puget dans le détroit de Fuca, seul point qui est une valeur maritime et militaire, n'est pas divisible. La Grande Bretagne céderait-elle, ainsi que pour le Frontière du Maine ? L'Union aura-t-elle encore la gloire d'humilier sa rivale, ou les Etats-Unis, plus clairvoyants, se souviendront-ils qu'au-dessous du quarante-deuxième parallèle, au sud de l'Oregon, il y a une région plus fertile, plus près de leurs possessions, offrant un port qui est la clé du nord de la mer Pacifique ; une province qui attend un maître, un pays qu'ils savent, par expérience, hors d'état de résister à un attaque maritime, où les citoyens sont nombreux et puissants : la Californie, en un mot, dont il ferait, à un signal donné, un autre Texas ? Et, en échange de l'abandon de ses prétentions sur la contrée du Rio-Columbia, l'Union n'obtiendrait-elle pas que l'Angleterre fermât les yeux sur cette nouvelle annexion ?

"Ce sont toutes des questions ardues, auxquelles nous ne saurions répondre maintenant ; mais de quelque manière que ce terme ce différend, comme la portion dévolue aux Anglais a toujours fait et, nous l'espérons, fera toujours partie du Canada, comme l'Oregon est déjà habité par une majorité d'hommes de race française, et que cette population tend à s'accroître, comme c'est surtout sur l'interprétation de traités conclus avec nous que les Anglais et les américains basent leurs prétentions, la France ne saurait, pour l'avenir, rester complètement indifférente à ce débat."

— *Canadien.*

## Faits Divers.

On lit dans un *Journal Français* la curieuse lettre suivante :

M. Thiers, en essayant de stigmatiser les princes, à qui l'Angleterre faisait une pension indispensable, M. Thiers a-t-il réfléchi jusqu'où sa colère remontait ? Comment ne s'est-il pas rappelé la lettre suivante, que nous empruntons au tome V, page 142, de l'ouvrage de M. Capefigue déjà cité ?

*L'Evêque de Lensdaff.*

"Londres, le 24 juillet 1804.

"J'étais certain, milord, que votre âme élevée éprouverait une juste indignation à l'occasion du meurtre atroce de mon infortuné cousin. Sa mère était ma tante, lui-même, après mon frère, était mon plus proche parent. Nous fûmes camarades ensemble pendant nos premières années, et vous devez penser, d'après cela, que cet événement a dû être pour moi un coup bien rude. Son sort est un avertissement pour nous tous ; il nous indique que l'usurpateur corse ne sera jamais tranquille tant qu'il n'aura pas effacé notre famille entière de la liste des vivants. Cela fut ressenti plus vivement que je ne le faisais, quoique cela ne soit guère possible, la bienfait de la généreuse protection qui nous est convenue par votre nation magnanime. J'ai quitté ma patrie de si bonne heure, que j'ai à peine les habitudes d'un Français, et je puis dire avec vérité que je suis attaché à l'Angleterre, non seulement par la reconnaissance, mais, aussi par goût et par inclination. C'est bien dans la sincérité de mon cœur que je dis : Puissiez-vous ne jamais quitter cette demeure hospitalière !

"Mais ce n'est pas seulement en raison de mes sentiments particuliers, que je prends un vif intérêt au bien-être, à la prospérité et au succès de l'Angleterre, c'est aussi en ma qualité d'homme. La sûreté de l'Europe, celle du monde même, le bonheur et l'indépendance future du genre humain, dépendent de la conservation et de l'indépendance de l'Angleterre, et c'est là la noble cause de la haïne de Bonaparte pour vous, et de celle de tous les siens. Puisse la Providence déjouer ses projets iniques et maintenir ce pays dans sa situation heureuse et prospère ! C'est le vœu de mon cœur, c'est ma prière la plus fervente.

"LOUIS-PHILIPPE D'ORLÈANS."

GRENA-GREEN.—Ce théâtre des mariages par enlèvement est situé dans le pays de Dumfries, près de l'embouchure de la rivière de l'Esk, à neuf milles au nord-ouest de Carlisle. C'est là qu'un couple peut être uni à première vue par un pêcheur ou un forgeron. Le prix de ce service varie de 2 guinées à une rasade de liqueur forte. Il est généralement convenu avec les postillons de Carlisle, qui sont à la

solde de ces marieurs, et encore quelquefois, en cas d'urgence, les possesseurs eux-mêmes revêtent le caractère sacerdotal. Vainement l'Eglise d'Ecusse fait tout ce qu'elle peut pour empêcher ces mariages; les pontifes de Gretna-Green se soucient fort peu de l'excommunication, seule peine qui puisse leur être appliquée. Le premier qui prit ces fonctions à Gretna-Green fut un nommé Scott, qui demourait à Rigg, à quelques milles du village; ce fut en 1750. Il eut pour successeurs Georges Gordon, vieux soldat, et le fameux Joseph Paisley, qui prit le nom de Forgeron, par allusion aux travaux de Vulcain. Souvent il reçut pour sa bénédiction jusqu'à cent guinées. Lord Westmoreland, lord Deerhurst et d'autres payèrent cette somme. Malheureusement ces pontifes, qui pourraient devenir riches, aiment trop la bouteille. Depuis la mort de Joseph Paisley, il s'est établi des concurrences à Gretna-Green, et maintenant on y compte deux pontifes ou plus.

**TOMBEAUX GALLO-ROMAINS.** — Dix-huit tombeaux gallo-romains, mêlés à des débris d'architecture qui ont appartenu à quelque grand édifice, viennent d'être découverts à Luxeuil (Haute-Saône), dans la partie de la ville qui est à l'entrée de la Porte-Neuve. Ces monuments, érigés sous l'invocation des dieux Mânes, remontent aux premiers siècles de l'ère chrétienne, avant que Constantin eût aboli le culte des faux dieux; et la plupart représentent des personnages attachés au sacerdoce du paganisme, ainsi que le constatent les coupes et les cassettes dont ils sont munis, qui sont les attributs de leurs fonctions dans le temple. Les noms de plusieurs sont très-lisiblement écrits à leurs pieds. A Luxeuil, c'est toujours dans l'ancien cimetière romain qu'on trouve ses antiques débris, qui y furent accumulés pendant plus de quatre siècles et qui devaient encore l'encombrer, lorsque Colomban vint y fonder son célèbre monastère vers 555.

**STATUE.** — On a découvert le 15 novembre, tout auprès des mosaïques (Rhône), une statue sans tête, en marbre blanc ou marbre de Paros, qui, par sa forme, laisse supposer qu'elle faisait l'office de *cariatide*. Cette statue représente une femme couverte d'une légère tunique; elle paraît appartenir à une bonne époque de la sculpture antique. Tout autour de la statue, et au travers des anses de tuiles romaines qu'on enleva du sol, on a retiré des débris de colonnades en marbre de Paros chargés d'une ornementation luxuriante, et qui annonce sinon une époque très-sévère de l'art, au moins une époque où l'ornementation était poussée au degré de perfection.

— On écrit de Posen, le 19 nov. à la *Gazette de Cologne*:

« On croit que les nombreuses arrestations qui ont lieu ne sont pas étrangères aux efforts de la nationalité polonaise ou l'élément religieux entre pour beaucoup. Trois prêtres catholiques ont été transportés de Kalisch à Varsovie. A Ostrowo on a distribué aux troupes des cartouches doubles, et les postes ont été renforcés. On parle de l'arrestation d'un ecclésiastique à Krotoschin. Ce soir le courrier pouvait à peine se frayer une route à travers la foule assemblée des paysans polonais.

« Aujourd'hui il y a eu de nouvelles arrestations parmi les personnes arrêtées, on en cite quelques-unes d'un rang assez élevé. La garnison a reçu un nouveau renfort. La citadelle est fermée tous les soirs, et les sous-officiers qui avaient la permission de loger en ville sont obligés de rentrer dans leur quartier qui est à la citadelle. On parle toujours d'un prochain changement de garnison.

Le catholicisme a fait d'heureux progrès en Chine, depuis cinq ans. Mgr. Miguel Calderon, de l'ordre des dominicains espagnols qui sont en mission dans la province de Fo-Kien, évêque coadjuteur du vicar apostolique de cette mission, a écrit au procureur de son ordre une lettre qui ne laisse pas d'être consolante pour les fidèles.

Il y a cinq ans, loin d'avoir des églises, les nouveaux apôtres de la Chine étaient obligés de se cacher pour se soustraire aux persécutions; aujourd'hui, au contraire, leur existence est publique et ils sont en grande vénération; ils ont élevé çà et là des temples qu'une grande foule de convertis de tout âge et des deux sexes remplissent journellement et publiquement. Les pieux

évêques ayent qu'il n'a jamais été plus ému que depuis qu'il célèbre les saints mystères au milieu de ces populations qui chantent avec tant de joie les louanges du Très-Haut.

Ces manifestations ne sont jamais troublées ni par les infidèles ni par les mandarins. Il y a quelque temps, un mandarin parcourait la ville de Fogan durant la nuit; un agent de la sécurité publique attira son attention sur le chant des chrétiens qui résonnait dans le silence. « Le chant des chrétiens est très-harmonieux, » répondit le mandarin.

En d'autres provinces les missions n'ont pas eu encore des résultats aussi satisfaisants; on empêche les réunions publiques; toutefois les persécutions ont cessé, et chacun peut exercer chez lui le culte que bon lui semble.

## MERCURE DE FRANCE, 12 Novembre.

**SCIENCES ET ARTS: Le Krisnah.** — Découverte de deux chefs-d'œuvre. — L'Eldorado de Bahia. — Inauguration du chemin de fer d'Orléans à Tours. — **NECROLOGIE:** L'amiral Ver-Huel; Urhan; Armand Gouffé. — Le congrès médical. — Le czar Nicolas à Paris. — **LES THEATRES. — LES SALONS. — LES LIVRES NOUVEAUX.**

L'influence des vacances s'est fait sentir jusque dans les académies, qui ont la prétention d'être sans vacances. Pendant tout le mois d'octobre, les entreprises scientifiques ont été dans le marasme, comme dirait Odry-Billoquet. Enregistrons cependant la nomination de M. Petitot, à la place de M. Bosio, dans la chaire des beaux-arts, et la candidature si éminente et si infaillible de M. Macarel, professeur de droit administratif, au fauteuil de M. Berriat Saint-Prix, Académie des sciences morales et politiques.

— Les nouvelles des arts et des découvertes sont plus abondantes. M. le comte d'Orsay, ce Parisien qui règne sur la fashion de Londres, a donné au musée du Louvre le fameux tableau du *Krisnah*, que tous les musées européens nous envieront comme un spécimen inestimable de la peinture chinoise.

— On va satisfaire au vœu de la France entière, en élevant aux quatre cent cinquante braves tombés à Djennina-Ghaznouat, un monument sur lequel tous leurs noms passeront à la postérité.

— Le 12 octobre, a été fondue, dans la fonderie royale de Munich, la poitrine de la colossale statue de la Bavière. On a employé à cette œuvre près de quarante mille livres de métal, et il a fallu un feu alimenté pendant quarante heures pour mettre la masse en fusion. Vers minuit, le métal est devenu liquide. La fonte a complètement réussi, et les spectateurs de cette belle opération n'ont pu retenir les démonstrations d'une joie bruyante. La poitrine de la *Bavaria* est la plus grande pièce qui ait été exécutée en bronze dans les temps modernes. Or, qu'on se figure le poids total d'une statue dont la poitrine seule pèse quarante mille livres! Il n'y a que l'artiste-roi, de Bavière, pour exécuter de tels monuments.

— On vient de découvrir en Italie deux chefs-d'œuvre dérobés depuis des siècles à l'admiration publique. Le premier est une *Cène des Apôtres*, vaste fresque d'un couvent de Florence, peinte et signée par Raphaël, en 1514. On a trouvé, en achevant le nettoyage, cette date et le nom du grand peintre sur la bordure de la tunique d'un des apôtres. M. Raoul Rochette a officiellement annoncé cette heureuse nouvelle à l'Académie des beaux-arts. La fresque est merveilleusement conservée. Elle appartient à la première manière de Raphaël, qui avait à peine vingt et un ans lorsqu'il l'exécuta durant son premier séjour à Florence. La seconde découverte a été faite à Orvietto (Etats Romains). Depuis longtemps, le jour de l'Assomption, on tirait dans la cathédrale de cette ville un feu d'artifice légué par une dame qui avait eu devoir cet étrange hommage à la sainte Vierge. Une épaisse couche de suie, résultant de cette opération, avait fini par dérober entièrement une fresque admirable de Luca Signorelli. Instruits par des vieillards de l'existence de ce chef-d'œuvre,

deux peintres allemands, MM. Bothe et Pfannenschmidt, sont parvenus à le remettre en lumière dans toute sa perfection. La ville d'Orvietto les a récompensés par la bourgeoisie honorifique, et renoncera désormais sans doute à enfumer sa cathédrale avec des feux d'artifices testamentaires.

— Mais une découverte qui fait plus de bruit que tous les chefs-d'œuvre du monde, c'est celle des mines d'or et de diamants de Bahia, dans le Brésil. La première once d'or et la première pierre furent trouvées, il y a dix-huit mois, dans cette province déserte, et l'on y compte aujourd'hui plus de quarante mille habitants, qui se disputent, le fer à la main, les richesses de cet Eldorado. Un seul paquebot a dernièrement emporté de Bahia 2,666,000 frs. de diamants bruts. Un esclave avait découvert le premier cet immense trésor. Il se trahit en allant vendre au loin sa charge de diamants, et l'on mit à sa suite des espions qui arrivèrent aux filons précieux. Ils furent d'abord exploités par des aventuriers, voleurs, assassins, repris de justice, apportant avec eux le brigandage et l'incendie. Puis vinrent des spéculateurs réguliers qui improvisèrent une population de sept villages; et maintenant des armées entières de mineurs fouillent dans tous les sens les montagnes de Sincurra et les bords de Paragassu. Le point central est la bourgade de Lancoës, qui compte à elle seule vingt mille âmes. L'échange des diamants se fait le dimanche à Paragassu, contre des armes, des vêtements et de l'or apportés par les marchands de Bahia. Les pierres de Paragassu sont généralement brunes et irrégulières; celles de Lancoës sont blanches ou d'un vert léger, et de forme octaèdre. On les recherche par-dessus toutes. Il faut creuser le sol d'un à quatre mètres pour arriver au *cuscuille* ou gisement. Le prix courant varie à Bahia de 67 à 134 frs. le karat du pays, qui est de sept et demi pour cent moins fort que le karat français. La mine donne à peu près mille quatre cent cinquante karats par jour. Le Brésil entier ne donnait auparavant que six ou sept kilogrammes par année. Les trois cinquièmes du nouveau produit vont en Angleterre; le reste se partage entre le Brésil, la France et l'Allemagne; mais tous les lapidaires ne suffiront pas à tailler la moitié des pierres de Sincurra. On voit d'ici quelle baisse énorme et universelle vont éprouver les diamants. Toutefois les gros diamants pourront se maintenir, car la nouvelle mine n'en a encore donné que de petits. On sait qu'il n'y a dans le monde que cinq ou six diamants qui pèsent plus de vingt grammes: celui d'Agra, le plus gros de tous, va jusqu'à cent trente-trois grammes; celui du rajah de Mathon, soixante-dix-huit grammes; celui de l'empereur du Mogol, soixante-trois grammes; celui de France, le Régent, le plus joli de forme, vingt-huit grammes. Il pesait quatre-vingt-sept grammes avant la taille, et à côté deux années de travail. Jusqu'ici la mine de Sincurra forme une colonie indépendante au sein du Brésil. L'empereur lui laissera probablement les lois qu'ont improvisées ses habitants.

— Un homme vient de mourir, à qui il n'a manqué qu'un caprice de la gloire, pour avoir la popularité de Jean Bart. C'est le vice-amiral comte Ver-Huel, pair de France. Voici un des moindres exploits de ce loup de mer de l'Empire: Lors du fameux projet de descente en Angleterre, Ver-Huel, conduisant une flottille à Dunkerque fut attaqué par les forces supérieures du célèbre amiral Sidney-Smith. Le combat fut acharné de part et d'autre; mais accablées par le nombre, trois chaloupes canonnières françaises allèrent s'échouer à la côte. Quo fit alors Ver-Huel, décidé à enlever à tout prix cette proie aux Anglais? Il se jeta dans un canot, traverse tout le champ de bataille sous une pluie de boulets rouges, et va commander le feu de ses trois canonnières, jusqu'à ce qu'elles soient dégagées par sa flottille victorieuse. Cet homme avait eu cent combats pareils; Napoléon l'avait comblé d'honneurs, et il vient de mourir presque ignoré! Le bruit que font les marchands d'actions de chemins de fer à la Bourse, a couvert le dernier soupir d'un des plus grands hommes de mer de notre époque.

(A continuer.)

## Littérature Canadienne.

## LA FLEUR DES BOIS.



Du haut des remparts de Québec, quand l'atmosphère est claire, on distingue facilement l'antique clocher de l'église de Lorette. Les riants tableaux pleins de vie et de charmes que déploie la nature orgueilleuse avec tant de magnificence, en dehors des murailles de la ville; attire l'œil curieux et observateur, de l'étranger, qui dans la belle saison visite l'ancien capital, et l'invite à parcourir les riches campagnes qui l'environnent. Va-t-il à Montmorency, il y contemplo avec étonnement ces chûtes majestueuses qui tombent avec force sur le roc, qui semble leur résister, mugissent au loin, et dont les colonnes d'eau vive, ou se joue en mille façons la lumière du soleil rejaillissent en bouillons pleins d'écume, et reproduisent une variété d'arcs-en-ciel plus brillants les uns que les autres. Traverse-t-il les plaines d'Abraham, des tours spacieuses solidement construites pour la défense de la ville en cas de siège, attestent le génie militaire et les faits glorieux qui s'y sont passés et sont consignés dans l'histoire; il y remarque un fond de tristesse qui touche son cœur et lui dit que ces plaines à jamais mémorables par la victoire de Wolfe et l'héroïsme de Montcalm, portent encore le deuil de ces braves généraux. Continue-t-il sa route jusqu'à Ste. Foy, il admire les trésors qu'une végétation féconde et luxuriante déploie de tous côtés à ses yeux; les prés fleuris d'où s'exhale un baume salutaire qui éveille les sens; les frais bocages si propres à la méditation, et pleins d'attraits pour l'homme mélancolique, qui cherche la solitude; les fontaines limpides bordées de verts gazons ou boudit l'agneau qui s'éloigne du bercail, et ces joyeux côteaux, couverts d'abondantes moissons, arrosées des sueurs du paysan, qui se livre au travail avec cette gaieté de cœur qui tient au caractère national, heureux dans sa condition, et paisible au sein de sa famille.

Ces scènes ravissantes donnent à son âme de douces émotions, il observe, il réfléchit, il médite, il aime le sol hospitalier sur lequel il marche, cependant quelque chose lui manque, il avoue qu'il ne peut être satisfait s'il ne va pas se mirer dans le cristal des ondes pures qui arrosent le modeste hameau de Lorette.

Là il n'y voit point le beau de l'architecture qui décore la maison du riche dont la vie se passe dans le luxe et la grandeur, ni ces jardins de l'opulence cultivés avec art par des plantes odoriférantes ou l'homme d'étude promène ses loisirs en cherchant à pénétrer les mystères de la nature, mais il y découvre les mœurs faciles du véritable sauvage représentées dans ses enfants et les vestiges de leur ancienne simplicité qu'ils conservent encore avec vénération; tout l'y frappe même la phisionomie grotesque, et le costume bizarre du Huron qui sort de sa cabane enfumée pour le recevoir et l'appelle affectueusement son frère; s'y trouve-t-il un jour de fête, c'est alors qu'il peut mieux juger du caractère particulier et des usages de cette peuplade aborigène, célèbre autrefois dans les guerres du Canada, aujourd'hui presque éteinte et que les années et les événements feront entièrement disparaître, c'est alors aussi que Lorette parée comme à la noce, sourit gracieusement à l'étranger qui l'honore de sa visite et fait la coquette pour plaire d'avantage et être admirée.

Parmi les nations sauvages qui habitaient les vastes frêts de l'Amérique Septentrionale, celle des Iroquois était la plus féroce. Toujours altérée de sang, ils ne connaissaient d'autre instinct que la fureur et la cruauté, cette horde farouche et errante, exerçait sur les bords du St-Laurent un affreux brigandage dont elle semblait jouir en parfaite sécurité. Les habitations lointaines étaient pillées, le bûcheron paisible occupé aux travaux de son champ massacré, et souvent même profitant

d'une nuit obscure qui leur offrait toutes les chances de succès, ces barbares jetaient la consternation et l'effroi, au milieu d'un village sans défense qui devenait la proie des flammes. Les autorités principales du pays ne sachant comment se défendre d'un ennemi aussi dangereux, que le soldat ne pouvait atteindre en rase campagne, parce qu'il se cachait dans les bois aussitôt qu'il était poursuivi, firent tout en leur pouvoir pour s'attirer la confiance des Hurons qui avaient juré une haine implacable aux Iroquois et les engagèrent à s'établir aux environs de Québec. Il s'en forma une bourgade chrétienne précisément à Lorette. Parmi les guerriers qui distinguaient cette nation, se trouvait un vieux chef dont la bravoure et les dispositions loyales le faisaient regarder par le gouvernement comme un puissant auxiliaire sur lequel il pouvait compter dans les circonstances difficiles et hasardeuses. Quoique ses traits n'eussent rien de dur, son regard était décidé et son maintien fier et imposant. L'influence qu'il avait acquise sur la tribu dont il était le chef le plus audacieux et le plus redoutable était telle, que sa parole seule faisait loi dans le canton. Doux et humain en temps de paix, aussitôt que le cri de guerre se faisait entendre, il devenait aussi terrible qu'un lion furieux et rugissant qui se prépare à déchirer celui qui l'a frappé.—Et ce vieux sauvage avait une fille qu'il aimait de tout son cœur, qui faisait sa joie et sa consolation. Combien de fois ne l'avait-il pas soustraite à la rage et à la brutalité de ses ennemis qui fondaient à l'improviste sur son *wigwam* avait décidé de le mettre à mort lui et ce qu'il avait de plus cher. Combien de fois n'avait-il pas prolongé ses jours en la pressant contre son sein pour la réchauffer de son balme encore brûlant, au milieu des neiges et des frimats, lors qu'après un combat sanglant, il fuyait avec les siens à travers la forêt. Cette fille chérie dévouée toute entière à l'auteur de ses jours n'avait pas oublié les soins paternels dont il avait entouré son enfance. Attentive à sa volonté, son bonheur consistait à lui plaire et à le rendre heureux, ses regards, ses caresses exprimaient les doux sentiments de la piété filiale et ses actions fruit de l'amour et de la reconnaissance prenaient leur source dans un cœur pur et généreux. Le christianisme qui avait été prêché aux sauvages par les missionnaires français qui s'étaient répandus dans les diverses sections du pays avait éclairé son âme d'un rayon de lumière céleste. La prière lui était agréable et tout ce qui avait rapport à la religion semblait embellir son existence. Son principal amusement après le travail ordinaire, était de se parer de fleurs qu'elle allait cueillir sur le bord des ruisseaux ou à l'entrée des bois. Elle en avait toute la simplicité et toute la modestie, ce qui faisait que ses compagnes dans leurs jeux innocents ajoutait au nom de Marie qu'elle portait déjà celui de Fleur des Bois. Souvent elle accompagnait son père qui venait à la ville pour y recevoir des ordres de la part des officiers supérieurs. Elle y paraissait au-dessus de sa condition, tout le monde la trouvait jolie et séduisante, on admirait sa dextérité à travailler l'écorce, ses broderies en porc-épie, la propreté et la décence de ses vêtements. On cherchait à s'entretenir avec elle, à gagner son affection par des présents, par des témoignages d'amitié mais la flatterie n'avait aucun empire sur sa résolution et elle revenait à la cabane sans tache et sans remords comme elle en était sortie.

En 1691, l'Angleterre irritée de la défaite qu'avait essuyée, l'année précédente, devant Québec, son amiral Guillaume-Philips qui avait promis à son gouvernement de se rendre maître de cette ville et d'y entrer victorieux, mais qui par un revers de fortune, avait presque entièrement perdu sa flotte, tant par le canon de la forteresse que par la tempête qui l'avait surprise dans le golfe en retraitant, voulut revendiquer l'honneur de son pavillon et s'arma de nouveau contre le Canada. Il se fit de grands préparatifs à la Nouvelle-York et quelques troupes d'infanterie jointes à un parti considérable d'Agniers (tribu iroquoise) devaient se diriger

par terre sur Montréal. Le comte de Frontenac en fut averti, et un ordre général fut expédié aux sauvages de Lorette de se rendre à Montréal. En apprenant cette nouvelle, ils y répondirent par un cri de guerre et se mirent en route. Marie suivit son père qui brûlait de se mesurer encore une fois avec les ennemis de sa nation.

À leur arrivée le gouverneur de la ville les incorpora à l'armée qui devait défendre la frontière et ils traversèrent à La Prairie de la Magdeline pour en protéger le fort.

Le 11 août au matin, on entendit un grand bruit aux environs du fort, l'alarme fut donnée et les français virent leurs ennemis qui se disposaient à le battre en brèche, ils l'avaient entouré et plusieurs décharges de canon se succédèrent. Les assaillants firent des efforts incroyables pour s'emparer de cette position, mais le feu des français était si bien nourri et portait si juste que les anglais et leurs alliés furent obligés d'abandonner le terrain et de retraiter. Ce fut alors que les Hurons se mirent à leur poursuite. Le combat s'engagea de nouveau à une certaine distance du village, avec un courage et un acharnement incroyable. En apercevant les Agniers, les fidèles défenseurs du drapeau français se jetèrent sur eux comme des tigres, ils firent des prodiges de valeur. La présence de leurs ennemis les plus invétérés, le souvenir de la trahison et des massacres réveillèrent en eux la haine et la vengeance, on lutta corps à corps, le couteau et le *tomahawk* faisaient ruisseler le sang de tous côtés, mais les hurons en moindre nombre auraient succombé, si le sieur de Varennes qui avait été envoyé à Chambly pour la défense de cette place, ayant su que les anglais avaient pris une autre direction ne fut revenu sur ses pas et ne leur eut donné du secours; il fit ranger sa troupe en ordre de bataille, commanda un feu roulant et après une résistance assez vigoureuse qui montrait beaucoup de résolution, les ennemis se débandèrent, il se fit de part et d'autre beaucoup de prisonniers. Ce qui alarma les Hurons ce fut la disparition de leur vieux chef. On chercha longtemps son corps sur le champ de bataille, il n'y fut point trouvé et on jugea qu'il était entre les mains des Agniers qui avaient pris la fuite. Quand les français et leurs alliés rentrèrent dans le fort, ils étaient abattus et silencieux, ils pleuraient la perte qu'ils avaient faite. Marie qui y était demeurée tout le temps de l'action, n'eut rien de plus pressé que de voler au devant des vainqueurs pour embrasser son père. Quelle fut sa douleur de ne pas le rencontrer. Elle s'informa s'il avait été tué, on lui répondit que non. Elle comprit de suite qu'il avait été fait prisonnier. L'idée des souffrances auxquelles son malheureux père était exposé la mit hors d'elle-même, tantôt elle le voyait étendu sur un brasier ardent demandant la mort à grands cris, tantôt attaché à un poteau, le jouet de la fureur et de la cruauté, car c'était la coutume des sauvages de faire endurer à leurs prisonniers toute espèce de torture. Sans parler de son projet, elle laissa le fort pour sauver son père, s'il était possible, ou bien périr avec lui. Les Agniers qui formaient l'arrière garde de l'armée anglaise étaient presque tous blessés et se retiraient lentement. Ils campèrent à quelques lieues de La Prairie. Après une longue marche et beaucoup de fatigue, Marie aperçut leurs feux, elle se cacha dans un bois voisin pour ne pas être observée. Elle attendait un moment favorable. La nuit commençait à tomber et les Agniers qui avaient besoin de repos mirent leurs prisonniers dans le centre, et se couchèrent tranquillement. Bientôt le sommeil les surprit et Marie se glissa au milieu d'eux avec un courage et une présence d'esprit qui caractérisaient une grande âme. Elle examina chaque prisonnier en particulier et reconnut son père. C'était le plus beau moment de sa vie, le moment de la délivrance de l'auteur de ses jours. Sans perdre un instant, elle coupa les liens qui le tenaient attaché, lui mit la main sur la bouche pour lui imposer silence et le conduisit hors du camp sans réveiller les gardes. Il serait difficile de décrire les sentiments qui agitérent alors le vieil-

Jard et sa fille ; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et des larmes de reconnaissance, de joie et de bonheur, mouillèrent leurs yeux. Le lendemain, Marie eut la gloire de présenter son père au commandant du fort ; tout le monde était étonné et saisi d'admiration ; il se fit de grandes réjouissances à La Prairie et le village fut illuminé. Le comte de Frontenac qui était gouverneur-général du pays en apprenant cet acte de dévouement et de piété filiale fit demander la jeune héroïne et la combla de présents et de faveurs. Les Hurons la ramenèrent en triomphe à Lorette. Bien souvent quand l'étranger visite ce hameau sauvage, on lui demande s'il veut entendre l'histoire de la Fleur des bois, dont la mémoire y est encore en vénération.

CHRIS. LEVESQUE.

Berthier.

## FEUILLETON.

## BIOGRAPHIE D'UN LAMPION.

RACONTÉE PAR LUI-MÊME.

— [Histoire véritable.] —

J'ai toujours été amateur d'antiquailles. Un jour je m'arrêtai à la porte d'un chiffonnier du faubourg Saint-Martin pour fouiller un panier rempli d'oripeaux, de fragments de vases, de bois doré, de débris de choses autrefois précieuses. En remuant tous ces restes de grandeurs passées, j'exhumai un lampion de fine porcelaine, sur lequel je découvris, sous une couche de dorure et de bone, une date à demi-effacée : 16 mai 1770. Je l'achetai et l'emporte.

Arrivé chez moi, je me mets à chercher à quel événement cette date pourrait se rattacher. Tout en compulsant mes souvenirs, il me prend fantaisie de mettre une âme dans ce pauvre cadavre de 1770, comme pour éclairer mon ignorance. En un moment le lampion est installé sur mon bureau, même allumé, joyeux de revivre et tout fier de sa flamme tremblotante. Assis en face de lui, je le regardais, je l'interrogeais, je lui demandais d'où il venait, ce qu'il avait vu, quelles fêtes il avait illuminées. A mes questions muettes, il agitait sa flamme comme une langué qui parle.

Au milieu de mes recherches historiques, ma tête s'appesantit, mon front tomba sur mes deux mains, je m'endormis. Je continuai mes recherches en rêvant. Mais, ô prodige ! voilà que la flamme vacillante, qui m'avait paru s'agiter comme une langue répondant à mes questions, exhala une petite plainte et me fit entendre une voix grêle, mais très intelligible, qui me dit :

— Je n'ai pas toujours été ce que tu me vois ici. J'ai été gras, frais et brillant ; j'étais haut placé autrefois, dormant tout le jour, et passant mes nuits dans les fêtes... un vrai lampion de plaisir... Maintenant, la peau éraillée, le corps à moitié vide, l'œil chassieux, je suis vieux et cassé.... Cette date du 16 mai 1770 excite ta curiosité, beau savant ? eh bien ! ce 16 mai 1770, c'est l'époque de mon entrée dans le monde, et du mariage de l'archiduchesse Marie-Antoinette avec le Dauphin, qui fut depuis Louis XVI. Par un raffinement de luxe et de galanterie on avait commandé, pour cette solennité, à la Manufacture de Sèvres, une centaine de lampions comme moi.... Je suis le seul qui ait survécu, les quatre-vingt-dix-neuf autres ont péri plus ou moins misérablement.

Je fus donc installé, en ma qualité de lampion royal, vers la neuvième heure de la soirée de ce 16 mai 1770, sur un if de structure gracieusement maniérée, tout vis-à-vis de l'appartement de Marie-Antoinette. Il était sombre et solitaire, à cette heure, parce qu'il y avait fête dans la grande galerie, et je pus admirer, tout à mon aise, la magnificence de l'architecture du palais, les merveilles du parc, avec ses statues si belles et si blanches, ses cascade, ses jets rapides, cette poussière de diamants liquides qui tombaient, s'élevaient, tourbillonnaient de toutes parts, on gérait prismatiques colorées par

les feux de cent mille étoiles en lampions... En vérité, me disais-je, rien de plus beau ne peut exister sous les cieux !... Je me trompais, car la fenêtre s'ouvrit, et la princesse parut !... Plusieurs dames arrivèrent derrière elle. On ne manquait pas de lui dire qu'elle était belle, qu'elle était jeune ; je l'entendis répondre : " Je n'ai pas tout-à-fait quinze ans ; je suis née le 2 novembre 1755....

— Jour de la Commémoration des morts ! Jour du tremblement de terre de Lisbonne ! murmura je ne sais quelle voix qui me fit froid jusque dans mes flammes.

On vint m'éteindre et on m'emporta. Louis XV mourut. Au retour du sacre de Reims, 11 juin 1775, les fêtes se succédèrent à Versailles et surtout à Trianon.

Une nuit, je ne sais comment, on m'avait mis de garde, moi troisième, dans un des bosquets de Versailles. Deux femmes entrèrent, dont l'une qualifiait l'autre de *Majesté* ; puis survint un homme d'une grande taille et d'une belle figure, qui se prosterna... Quelques mots furent balbutiés, parmi lesquels celui de *collier*.... Celle qu'on appelait *Majesté* n'était pas la reine.... De ce moment, l'horizon de la cour s'assombrit.

Le 5 octobre 1789, par une nuit sombre et agitée d'un tumulte qui ne ressemblait pas au bruit des fêtes, on m'avait allumé sur une borne de la cour du château. Les serviteurs et les gardes allaient et venaient. Tout-à-coup, les grilles sont forcées par une foule en fureur, les escaliers et les appartements sont envahis. Je vois une femme à demi-vêtue se précipiter échevelée par une porte dérobée... Oh ! cette fois, hélas ! c'était bien la reine !... Des gardes-du-corps se firent tuer pour elle.

Le lendemain, on me débattait à Paris... Je regus une petite couche de bleu et de rouge ; me voilà lampion national, de royal que j'étais. On me força de fêter l'entrée de la roi dans sa capitale, ou, pour mieux dire, dans sa prison. Il fallait bien flamber comme de coutume, et prendre un air riant comme beaucoup de personnes qui n'étaient pas gaies.

J'appartenais à la commune, qui ne m'employa plus guère, pendant deux ans, qu'en qualité de remplaçant des lanternes que l'on cassait assez régulièrement trois ou quatre fois par semaine.

C'est ainsi qu'un soir je fus posé sur une haute muraille de la rue du Temple. Il y avait là un grand jardin sans culture, et, au bout de ce jardin, une grosse maison bien morne, et à cette maison une étroite fenêtre grillée, où passait et repassait une ombre pâle et majestueuse ; hélas ! cette fois encore, c'était bien la reine... On criait dans les rues : *Vive la liberté !*

Depuis je n'ai plus revu la reine. Je tombai au service d'un gros épicier de la rue Saint-Honoré. J'entraî dans la vie privée.

Une fois je passai la nuit à la porte d'un certain bal composé de la meilleure compagnie et qui avait nom *BAL DES VICTIMES*. Pour y pouvoir danser, il fallait prouver qu'on avait eu son père ou sa mère, ou son mari, ou quelque parent un peu proche, traîné à l'échafaud. Je faisais toujours des difficultés pour me laisser mettre sur la borne de l'hôtel ; car il me répugnait de voir entrer tous ces denis couronnés de fleurs. On a beau être lampion, cela vous choque.

Vivo le Directoire ! voilà le bon temps ! voilà le règne du plaisir ! *La régence républicaine !* le triomphe de Tivoli, de Frascati, de l'Elysée, du pavillon de Hanovre, etc. La terreur était passée, les émigrés revenaient, et les écus aussi, ces autres émigrés. Il n'y avait pas de soir que je ne fusse retenu pour un de ces jardins enchantés. Je rapportais un argent fou à mon épicier. C'était une rage de joie, de danse, de souper du plaisir, etc., etc.

Tout finit. L'orgie du Directoire, un beau jour, replia sa nape souillée devant les glorieux drapeaux du général Bonaparte. Celui-là qui, avec son œil d'aigle, voyait tout, m'aperçut à une fête de Frascati, et il dit à madame de Beauharnais, qui était depuis peu sa femme : " Tenez, Joséphine, voyez donc ce joli lampion avec sa date de 1770 !... " Et comme il connaissait la puissance des traditions qui

lient le passé au présent, il conçut dès lors la grande idée gouvernementale de m'attacher à la maison de NAPOLEON !

Bref, le jour du sacre, je brillai toute la soirée de tout mon éclat sur la balcon des Tuileries. Me voilà donc lampion impérial, de royal et de national que j'avais été.

Alors je n'eus pas une semaine tranquille, les bulletins de la grande armée y mettaient bon ordre. Un jour Marengo, l'autre jour Ansterlitz, et Iéna, et Wagram, et... que sais-je ? Oh ! le métier de lampion n'était pas une sinécure avec l'empereur, je t'en réponds ; à chaque fois que la mèche de ses canons s'allumait, nous pouvions préparer la nôtre.

Une nuit, cependant, j'eus du chagrin ; j'assistais à une bien belle fête à l'Hôtel-de-Ville, j'étais sur la grande façade, à une place d'honneur... L'empereur venait d'épouser Marie-Louise, et quand je le vis monter l'escalier avec sa nouvelle impératrice, je pensai à la bonne Joséphine et je ne pus retenir mes larmes !... elles débordèrent et tachèrent le tapis où l'impératrice posait le pied... L'empereur, sans regarder qui j'étais, me fit jeter à bas de ma corniche... Le lendemain, un chiffonnier me ramassa et m'emporta tout brisé.

A son tour, l'empereur tomba. Les Bourbons revinrent ; j'en tressaillis de joie. L'inscription que je portais me sauva. Voilà mon chiffonnier qui me recout, me débarbouille bien, se débarbouille lui-même, et parvient à me réinstaller aux Tuileries, en prouvant comme quoi il m'avait préservé en 1789 et gardé depuis, par amour pour nos rois. Le chiffonnier, en outre d'une large gratification, obtint la décoration du Lis.

Or, de lampion impérial que j'avais été en dernier lieu, me voilà redevenu lampion royal... Puis l'empereur revint de l'île d'Elbe et je me laisse relaire lampion impérial... Puis voilà que les Bourbons rentrent et ils me reprennent comme lampion royal, vu que je n'avais pas marché à Waterloo.

Pendant quinze ans, je m'allumai pour toutes les fêtes. Mais la révolution de juillet....

Ici la voix se perdit au milieu d'un roulement de coups de fusil, de détonations d'artillerie, auxquelles se mêlaient des cris de *Vive la Charte !*... Et tout ce tumulte, ce n'était que les pétilllements rapides de la mèche du lampion dont la flamme se mourait, faute d'huile. J'ouvris les yeux comme il jetait sa dernière lueur en exhalant une fumée noire et épaisse dont l'odeur acheva de me réveiller.

La date du 16 mai 1770 avait évoqué dans mon sommeil tous ces grands souvenirs, sous une forme fantastique.

## TRIBUNAUX DE PARIS.

## LE SAUVEUR INCOMPRIS.

Un grand homme maigre, à la tête chauve, au nez recourbé, au menton de galoche, aux joues ossenses, vient s'asseoir sur le banc de la 6<sup>me</sup> chambre. Le parquet le poursuit parce qu'il a la prétention d'arracher à la mort les gens sur lesquels elle a déjà étendu sa griffe, et qu'aucun moyen humain ne peut sauver.

Jean-Magloire Canard vend des remèdes secrets ; deux fois déjà il a été condamné pour ce fait ; mais le dossier est plein de lettres de malades qui, de tous les coins de la France, demandent à Canard sa poudre, en le félicitant des bons effets qu'elle a produits. Il contient aussi une pièce de vers, que nous transcrivons textuellement :

A M. CANARD

Célèbre Canard,  
Dont la médecine  
Est sans fard,  
Vous fîtes persécuté  
Par l'absurde autorité.

La vérité  
Bannie de la société.  
Echappée au déluge,  
A chez vous un refuge.

Les modernes médecins,  
Les mains pleines de venins,  
Chacun faisant à sa guise,  
N'ont pas blanchi une chemise

Les autorités profanes  
Laisent voiturier ces ânes  
Empoisonnant les humains  
De leurs pestilentiels levains.

Honneur à l'homme juste  
Frappé d'une amende injuste !

La persécution  
A grandi son horizon.

Ses cures,  
Faites sans usures,  
Sont chantées en France  
Par la reconnaissance.

Par un de ses confrères.

Comme tous les grands hommes incompris  
qui dotent leur siècle de richesses de leur gé-  
nie, sans s'inquiéter de la récompense ici bas,  
M. Canard sourit à ce nouveau procès, qu'il  
accepte, non comme une humiliation, mais  
comme une ovation nouvelle.

M. le président.—Déjà condamné deux fois,  
vous avez encore débité des remèdes secrets,  
des poudres dont la composition n'est pas in-  
diquée au Code.

M. Canard.—Est-ce que je peux refuser mes  
services aux malheureux qui me tendent la main  
pour les arracher du tombeau !

M. le président.—Cette poudre, vous ne la  
donnez pas toujours, et il y a au dossier des  
lettres où vous demandez 30, 50, 100 et jus-  
qu'à 200 francs pour commencer le traitement.

M. Canard.—Aux riches, oui, je demande ;  
mais aux pauvres, jamais ! c'est un principe :  
les plus célèbres médecins ne font pas autrui-  
ment que moi : il n'y a que Dieu qui puisse  
donner toujours sans jamais rien recevoir.

M. le président.—Vous deviez vous tenir pour  
averti.

M. Canard.—Quand ma poudre cessera de  
guérir l'humanité, je cesserai d'en donner.

On entend quelques témoins qui établissent  
que la poudre leur a été vendue, et M. Canard  
est condamné à 600 francs d'amende, et, pour  
récidive, à dix jours de prison.

## LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 20 JANVIER, 1846.

### Histoire de la Semaine.

Vraiment, nous croyons à la paix, nous l'aimons,  
nous la chérissons, et tous les jours nous avons à  
enregistrer ses merveilles et ses bienfaits. Il sem-  
blait qu'avec le progrès de la civilisation, les  
hommes devenaient meilleurs, plus moraux, plus  
charitables, plus raisonnables ; il nous semblait  
qu'ils commençaient à comprendre cette fraternité  
qui devrait exister entre eux, et ces liens étroits,  
intimes, qui doivent lier tous les membres de la  
grande famille chrétienne.

Cette tendance vers l'unité, vers une fusion gé-  
nérale de tous les peuples de la terre, nous appa-  
raissait comme les résultats et l'effet des progrès  
et de l'industrie. Il n'y a qu'une petite partie de  
ce globe que nous habitons, qui soit couverte d'ha-  
bitants. L'espace ne manque donc pas à la grande  
famille humaine, les forêts à défricher sont vastes  
et sans bornes. Il y a encore des continents en-  
tiers ouverts au commerce et à l'industrie de l'An-  
gleterre, de la France et des États-Unis, et de tous  
les autres peuples de la terre. Pourquoi donc cette  
vaste clameur, qui va lancer dans les horreurs de  
la guerre, deux des plus grandes nations de la  
terre ? Pourquoi cette inquiétude qui se répand de  
proche en proche et qui jette la terreur dans les  
familles ? Pourquoi chaque vent qui nous vient de  
l'étranger nous apporte-t-il des mots de guerre et  
de préparatifs militaires ? Pourquoi ces grandes  
organisations ? S'agit-il de résister à l'intrusion  
des barbares qui descendent des montagnes, pour  
inonder les champs fertiles de la civilisation ? S'agit-  
il d'opposer les injustices du despotisme, ou de  
renverser des tyrans ? Avez-vous une grande cause  
à défendre ? Pourquoi donc la guerre ?

Voilà les questions que nous nous faisons aujour-

d'hui, à mesure que nous recevons de la capitale  
des États-Unis, la continuation des discussions par-  
lementaires.

1846 ! Que nous gardes-tu donc en réserve ?  
Combien l'année écoulée s'est annoncée sous des  
différents auspices. Par toute la terre, il n'y avait  
que des apparences de prospérité, et entre toutes les  
nations des mots pacifiques, et d'entente cordiale.  
Il n'y avait pas un défi belliqueux, mais seule-  
ment des présents de bonne amitié.

Les rois et les princes se visitaient comme des  
bourgeois. La reine Victoria, s'est promenée sur le  
continent, donnant à baiser sa jolie main blanche  
et sa joue rosée aux lèvres royales et princières ;  
visitant la France, cette éternelle rivale de son  
peuple, et partout fêtée comme une grande reine.

Ici c'est le prince de Joinville, qui conduit son  
pavillon dans tous les ports ; plus loin, le duc de  
Monpensier, qui s'orientalise, et qui se fait presser  
sur les poitrines musulmanes des sultans de Con-  
stantinople, et qui visite l'Égypte et la Grèce.

De son côté, Ibrahim-pacha, voyage en Italie, et  
foule, sous ses sandales dorées, les cendres des  
Brutis, et l'Impératrice de Russie y vient, non  
pour y peser dans sa main araignée, la cendre des  
Césars, elle laisse ce soin à Nicolas, mais pour y  
respirer la santé dans un air doux et vivifiant.

Enfin des gorges de l'Atlas, des gorges des Rocky  
Mountains, des déserts de l'Afrique et des forêts de  
l'Amérique, voyagent, par la vapeur, d'autres ma-  
jestés par la grâce d'Allah ou du Grand-Esprit, dé-  
taillées de lambeaux rouges, couronnées de plumes,  
d'aigrettes de crins frangées de plumes d'aigles,  
étincelantes de toute espèce de choses qui luisent  
au soleil, majestés qui excitent un grand émoi en  
Europe, surtout celles du Missouri, les majestés à la  
peau rouge barbouillée de tatouage et d'illumina-  
ture et aux grands noms symboliques, le Nuage  
blanc, la Pluie qui marche, le Petit Loup, l'Aigle pla-  
nant dans la nue, etc. Troupe glorieuse de rois, de  
prophètes, de guerriers, que tous les gamins allaient  
voir pour dix sous.

C'était en l'an de grâce 1845. Mais aujour-  
d'hui, ce n'est plus cela—les rois vont rentrer bien  
vite dans leurs États, et les sujets aussi—si ça con-  
tinue.

Il faut que l'opinion publique soit tout à fait  
guerroiyante à Washington, pour qu'on consente à  
écouter les déclamations furibondes des représen-  
tants de l'Ouest, sans les appeler à l'ordre, et les  
ramener à la question. Ils se laissent aller à des  
mouvements d'éloquence, qui feraient envie à Ro-  
bert Macaire—si ce monsieur pouvait les entendre.

Un grand nombre de membres se lèvent pour  
parler à tort et à travers sur toutes espèces de  
choses, et au milieu de tout ce fatras, vous aperce-  
vez de temps à autre, une allusion faite à la ques-  
tion dont il s'agit.

M. ADAMS a fait un second discours dans lequel  
il exprime encore son opinion qu'il n'y aura pas de  
guerre. "Quand même le jour de la notification,  
à dit l'ex-président, nous marcherions nos troupes  
sur le territoire de l'Orégon, pour nous en emparer  
tout entier, il n'y aura pas de guerre." Le peuple  
de la Grande-Bretagne ne supportera pas un minis-  
tère qui dirait que l'Orégon est une partie consti-  
tutive de l'empire Britannique, et qu'il faut la con-  
server au prix d'une guerre.

Tout cela est bien bel et bon, mais l'Angleterre  
ne se laissera pas enlever tous les territoires qu'il  
plaira aux Américains de dire, être en litige ; car, à  
la fin, il pourrait leur arriver de dire que le Canada  
leur appartient en grande partie. Or, qui connaît  
l'Angleterre, doit savoir qu'elle n'abandonnera ja-  
mais le Canada, que lorsqu'elle y sera forcée par  
les armes. Les millions qu'elle dépense chaque  
année pour s'y fortifier et augmenter son com-  
merce, témoignent assez de ses dispositions à cet  
égard.

Il serait regrettable que l'Angleterre vint à dé-  
clarer la guerre seulement pour le territoire de l'O-  
régon, car, selon nous, ce territoire ne vaut pas tous  
les sacrifices qu'une guerre amènerait.

Cependant, ce qui doit amener cette guerre, c'est  
cet appel aux passions populaires, qui est fait du  
sein de l'Assemblée législative, sur une question  
aussi grave que celle dont il s'agit. Les discours  
contenus dans les papiers arrivés hier, sont d'une  
fureur de plus en plus irritante.

L'un voue la Grande-Bretagne au sort le plus af-  
freux ; l'autre la maudit comme la plus cruelle et  
injuste mâtresse ; et ce n'est que de temps à autre  
qu'une voix calme et sensée ramène le sujet sur le  
tapis. Il n'y a plus de doute que la majorité des  
représentants verra la notification préalable.

Nous attendons le second acte du drame dans le  
sénat. C'est là qu'il sera joué avec toute la dignité  
dont les acteurs sont capables ; et les acteurs sont  
plus vieux, et par conséquent plus froids.

LES EAUX DE VARENNES.—Nos lecteurs lisent  
aujourd'hui dans nos colonnes l'annonce du Ti-  
rage au Sort de la magnifique propriété de M. Bro-  
deur ; sur laquelle sont situées les fameuses Sour-  
ces de VARENNES.

Si jamais il s'est présenté devant le public, une  
entreprise canadienne, qui mérite d'être approu-  
vée et encouragée par tout le monde, c'est celle-ci.  
Durant les beaux jours de l'été, on se plaint beau-  
coup à Montréal, dans toutes les classes de la socié-  
té, mais surtout dans les classes aisées, du besoin  
qu'il y a d'un lieu frais et champêtre, à une dis-  
tance suffisante de la ville, où l'on puisse se retirer,  
Join de la poussière de nos rues, et goûter le calme  
de la campagne, et les bienfaits de son air pur et  
vivifiant.

Il y a bien, autour de la cité, de frais bocages,  
des verts gazons, abrités sous les grands arbres de  
la montagne ; des promenades magnifiques sur nos  
coteaux, d'où la vue commande de tous côtés un  
vaste panorama ; mais ce n'est pas tout à fait la  
campagne. Vous avez encore sous les yeux, la fu-  
mée de nos toits, qui obscurcit l'horizon, et les  
tourbillons de poussière, qui s'élèvent au-dessus de  
la ville, sont emportés jusque sur le gazon que vous  
foulez.

Mais à Varennes, vous êtes vraiment à la cam-  
pagne, et dans une campagne délicieuse et agréa-  
ble. Rien y manque, si ce n'est un peu plus d'om-  
bre, quelques touffes d'arbres, comme dans beau-  
coup de nos villages ; du reste l'air est frais, pur et  
parfumé, les gazons sont verts, les points de vue  
gaîs et magnifiques ; vous avez devant vous les  
ondes argentées du noble St. Laurent, et des grou-  
pes d'îles qui s'en détachent comme des corbeil-  
les de fleurs ; l'église de Varennes et tout le vil-  
lage sont remarquables pour l'élégance et la propre-  
té qui y règnent ; les maisons sont bien bâties, la  
société très bien composée et éminemment respec-  
table.

Les eaux des sources surpassent en vertus  
la plupart des endroits tant célébrés par les voya-  
geurs sur le continent de l'Amérique, et surtout  
Saratoga et Caledonia ; plus d'un concitoyen peut  
attester de leur bienfaisante influence sur une con-  
stitution affaiblie par la fièvre, la goutte ou le rheu-  
matisme ; vous en prenez quelques verres, vous  
gambadez sur la verte pelouse, en fumant pendant  
quelques heures l'air salin des sources, et vous re-  
venez chez vous avec un bien être général.

Depuis quelques années la foule toujours croi-  
sante de visiteurs aux sources, témoignent de la  
popularité et de la vogue qu'elles acquièrent ; l'an-  
née dernière les bateaux-à-vapeur étaient pleins  
comme des œufs, à chaque voyage ; mais il y  
avait pourtant de grandes objections contre le sé-  
jour aux sources. L'hôtel était dans un état déla-  
bré, tenu par un étranger, qui dépensait à lui seul,  
non pas les eaux elles-mêmes, non pas les sirops  
de tempérance, mais bien les liqueurs adulterées et  
empoisonnées, qu'il vendait à ses pratiques ; avec  
ce petit défaut d'aplomb et d'équilibre, il se dis-  
tinguait encore par ses manières brusques, et  
même impertinentes, son manque de savoir vivre,  
et quelques autres petits défauts, trop longs à dé-  
tailler, comme disent MM. les huissiers, dans leurs  
procès-verbaux.

Avec un pareil homme, l'établissement ne pou-  
vait prospérer, cependant il y avait foule ; et cha-  
que dimanche les citoyens venaient de Varennes  
charmés de la bonté des eaux et des agréments  
du voyage.

Que sera-ce donc, quand M. Brodeur aura en-  
vert le grand établissement qu'il se propose de bâ-  
tir de bonheurs ce printemps, au haut de la côte  
vis-à-vis les sources, et qu'il joindra à la maison en  
bas, par une longue galerie, qui servira de promo-  
nade aux convalescents ? De la sorte il y aura  
deux habitations séparées et distinctes ; celui d'en  
haut sera destinée aux dames et messieurs qui  
viendront passer aux eaux une partie de la saison  
et l'autre aux visiteurs passagers qui n'y séjourne-  
ront que quelques heures ; ainsi tout le monde se-  
ra satisfait. Nous savons que l'établissement que  
va former M. Brodeur, sera sur un excellent pied  
et que rien n'y manquera ou ne sera négligé pour  
attirer vers les eaux la bonne société du pays.

Ce qui va donner à Varennes un charme de plus,  
ce sera la communication facile et fréquente avec  
la capitale. Tout le monde en cette ville connaît  
le capitaine Chénier de Longueuil, si populaire  
comme capitaine sur le St. Laurent et la rivière  
Chambly pendant plusieurs années. Ce monsieur  
s'est joint à l'entreprise ; il se propose d'avoir un  
steamer en fer qui voyagera régulièrement tous les  
jours entre Montréal et Varennes ; il débarquera  
les passagers aux sources mêmes, et fera plusieurs  
voyages chaque jour. On peut voir les grands  
avantages qu'il y aura pour les hommes engagés  
dans les affaires, qui pourront quitter la ville le soir  
et revenir le matin, dans les chaleurs accablantes  
de juillet.

Afin d'augmenter les attraits des eaux, le pro-  
priétaire a imaginé le grand Tirage de la plus belle  
partie de ses terres, qu'il annonce aujourd'hui ; la  
société canadienne du district de Montréal, si opu-  
lente et si nombreuse, ne saurait rencontrer une  
plus belle occasion d'acquiescer à une retraite cham-  
pêtre délicieuse, pour une somme indiquée. Les  
lots sont assez grands pour contenir une habitation

spacieuse, avec dépendances et un jardin. C'est un coteau qui domine le fleuve, et d'où vous apercevez les lochers voisins, et les fertiles campagnes de la vallée du St. Laurent. Le prix de £30 est à la portée du plus grand nombre de nos familles; il y a la chance de quelques lots de valeur, et le privilège des eaux pour les résidents sur les lieux. Un gracieux pavillon peut être érigé par le propriétaire, qui y enverra sa famille durant l'été; une famille en attire une autre. La société à la campagne et surtout aux eaux est toujours agréable et gaie. La santé de tous y gagnera et les dames et les enfants se porteront mieux que jamais.

Varennes doit devenir un endroit fameux. Il se formera des corolés de sociétés parmi les familles qui s'y rendront dans la belle saison; ainsi pour les spéculateurs mêmes, le Tirage de M. Brodeur est une bonne fortune; les lots avant trois ans vaudront trois fois la valeur. Nous espérons donc que nos concitoyens patroniseront la belle entreprise de M. Brodeur qu'on peut presque appeler une entreprise nationale, et qu'ils prendront des lots dans le Tirage. Les seigneurs de Varennes doivent être les premiers à l'encourager; nous connaissons leur libéralité assez bien, pour croire qu'ils approuveront pleinement le projet, qui doit placer leur village au premier rang parmi les villages canadiens.

Lecture à l'Institut Canadien sur l'industrie, comme moyen de conserver notre nationalité.

Voilà un sujet qui doit attirer dans les salles de l'Institut, tout les Canadiens-Français; Si le sujet est d'un haut intérêt pour tous, la personne qui doit le traiter n'est pas moins intéressante. M. Parent le greffier du conseil exécutif, qui a rédigé, pendant 15 à 20 ans le *Canadien*, avec tant d'habileté est capable de jeter sur un pareil sujet des traits et des rayons de lumières propres à faire réfléchir le public sur son importance comme moyen de conserver ce que nous avons de plus cher, l'héritage de nos pères et le patrimoine de nos enfants. Tous le monde doit y aller.

CONCERT DE MM. BERLYN ET VAN-MAANEN.

Nous avons assisté samedi soir au concert de MM. Berlyn et Van-Maanen. La salle était passablement remplie, mais pas suffisamment pour le mérite des artistes. M. Berlyn est un pianiste distingué, élève des grands maîtres Allemands et qui marche sur leurs traces, M. Van-Maanen, est un violon de première force, qui, nous en sommes sûrs sera avant longtemps une réputation européenne; Son jeu comme celui de Nagel, de Vieux-Temps, d'Olé Bull est merveilleux; les sons de son instrument vous charment et vous étonnent par leur souplesse leurs prodiges d'harmonie, et cette tant admirable variété de tons et de notes, les uns doux comme le chant du Poisson, les autres vifs et éclatants, comme les fanfares de la guerre ou le bruit du canon.

Le duo des Paritains fut exécuté avec un ensemble parfait, et un goût exquis; les applaudissements couvrirent trop souvent la musique, les amateurs perdant quelques notes et s'impatientant, c'est le meilleur compliment qu'on puisse faire aux artistes.

Les variations sur la clarinette ont vraiment droit à une notice particulière. Le jeune amateur, qui les a si bien exécutés, ainsi que le solo de Donizetti, joint à son titre d'excellent musicien, celui d'être du pays; notre jeune amateur est de Québec; Il a été vivement applaudi. Il est rare de trouver, sous notre ciel froid et on pourrait presque dire anti-artistique, un talent aussi prononcé et aussi parfait. M. D. ne doit pas négliger les dons qu'il a reçus du ciel et il ne doit pas oublier que la patrie est toujours fière de l'excellence de ses enfants, et que chez les premières nations de la terre, on couronne les grands musiciens et on leur élève des statues.

La chanson extraite de l'opéra de "Fra Diavolo" fut admirée ainsi que celle de "A la grâce de Dieu" mais les amateurs ont surtout goûté les beaux morceaux d'exécution de M. Van-Maanen. "Le Concerto de Berio, la Fantaisie de Donizetti de Lucia di Lamermoor" le Fantaisie Caprice de Vieux-Temps qui fut répété plusieurs fois au désir des spectateurs.

Il doit y avoir plusieurs concerts semblables en février. Des artistes de cette force ont droit à des salles pleines; nous donnerons avis du prochain et nous nous flattons que la société s'y portera en foule. Elle sera satisfaite.

**Nouvelles à la main.**

Nous recevons des nouvelles d'Europe de deux jours plus tard par la voie d'un paquebot de New-York, l'*Oxford*, parti de Liverpool le 6 décembre. — On annonce le Rappel probable des loix sur les céréales.

Les marchés de coton étaient plus fermes qu'au départ de l'Acadia.

La Famine se fait moins craindre et le marché des grains est en baisse.

Les Français font peu de progrès en Algérie, —Ab-del-Kader leur oppose une résistance vive et opiniâtre.

On vient d'émaner un ordre en Angleterre, pour 42,000 accoutrements complets, pour les corps de milice des comtés anglais; ces habillements doivent être faits le six mars prochain. — Les officiers des différentes divisions territoriales ont ordre de donner de suite la date de leurs commissions respectives.

A New-York les marchés baissent depuis quelques jours. Les actions diminuent de valeur. à quelques exceptions près.

Les nouvelles d'Europe. — L'intérêt croissant que l'on prend aux nouvelles plus récentes qui viennent d'Europe est de plus en plus impatient aux États-Unis. Le steamer de Liverpool du 4 Janvier, doit être arrivé à Boston hier, ce qui lui donnerait 15 jours de traversée.

Il y a en outre trois à quatre paquets qui devaient arriver à New-York avant le steamer du 4, venant du Havre et de Liverpool. Il y a tant d'anxiété et d'impatience, que dans quelques établissements on offre des récompenses considérables aux pilotes qui apportent des nouvelles fraîches. Le Courier et Enquirer offre \$15 pour les nouvelles d'un jour plus tard, et le New-York Herald offre 20 pour cent de plus qu'aucun autre établissement.

Depuis deux ou trois jours le froid est excessif, il est descendu à 25 degrés Dimanche soir.

— On lit dans le *Canadien*: Nous n'avons pu donner aujourd'hui le compte rendu de l'assemblée qui s'est tenue mercredi soir au sujet du chemin de fer projeté d'Halifax à Québec. Nous nous bornerons, pour le moment, à dire que d'après les renseignements statistiques et autres, que M. Young a donnés dans un discours des plus éloquentes, le projet est non-seulement réalisable, mais se réalisera certainement et bientôt.

ENCORE UN NAUFRAGE. — Les journaux d'Halifax annoncent que la brigantine *Elizabeth*, capitaine Lleyd, qui fit voile de Québec le 28 novembre dernier, pour Glasgow, a fait naufrage aux îles de la Magdeleine le 14 décembre. Sa cargaison, composée de farine et de blé, a été en partie sauvée.

NOUVELLE PAROISSE. — Une proclamation de Son Excellence l'administrateur érige, pour les effets civils la paroisse de la Visitation du Sault-au-Récollet.

CHALES. — Les marchandises de Chine font fureur parmi les New-Yorkois. On y a fait dernièrement une grande vente de châles qui ont été élevés avec la plus grande rapidité. Ces châles se sont vendus de \$50 à \$425.

"ENTREPRISE YANKEE." — On lit sous ce titre dans un journal américain:

"Une compagnie a été formée l'année dernière (1844) à New-Haven (Connecticut) pour l'exploitation des huîtres du golfe Saint-Laurent. Cette année (1845) elle en a transplanté et payée 200,000 buisseries dans un lieu favorable près de Québec, et elle se propose, l'année prochaine, d'en continuer la transplantation plus en grand. Elle commencera aussi l'année prochaine à fournir des huîtres de première qualité aux John Bull du Canada, et après cela elle compte pouvoir remplir toutes les commandes de ce mets délicieux en quelque quantité que ce soit. Il n'y en a pas qui sachent comme les Yankees s'emparer de toute ouverture pour faire de l'argent."

PORCS. — Un journal dit que pendant l'année 1845, il a été tué à Cincinnati (Ohio), CINQ CENT MILLE porcs. On peut évaluer le nombre des porcs aux États-Unis à quarante millions. L'exportation en absorbe annuellement un sixième, ce qui laisserait à la consommation intérieure une quantité énorme.

EFFET DU MESSAGE. — On lit dans le *Harrisburg Telegraph*: A la réception du message antistarif du président et du rapport de M. Walker, M. Pratt & fils ont fermé leurs ateliers et congédié leurs ouvriers.

Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que MM. Pratt avaient voté et fait voter leurs ouvriers pour M. Polk dans la persuasion qu'il était, suivant l'assurance de MM. Buchanan et compagnie, aussi porté pour le tarif que M. Clay.

DEMI-RESURRECTION. — La *Delta* de la Nouvelle-Orléans rapporte que, pendant que l'on célébrait les cérémonies funèbres du catholicisme sur le corps d'un sieur Rochebrun, vieux soldat et ex-employé du journal *P. A. Belle*, les assistants ont été tout-à-coup saisis de stupeur en entendant des plaintes sortir du cercueil. Un médecin fut appelé, et il fut constaté que le prétendu défunt était vivant. Le veillé, il avait été frappé d'une attaque d'apoplexie; le corouier, appelé, avait considéré les causes de la mort subite comme trop manifestes pour qu'il fût nécessaire de procéder à une autopsie, qui, si elle avait eu

lieu, n'aurait été rien moins qu'un assassinat! Du reste, le pauvre Rochebrun n'avait fait, en ressuscitant, qu'une halte au bord de la tombe, car on n'espérait pas prolonger long-temps son agonie.

DECES.

En cette ville, le onze du courant, après une courte maladie, Marie Rachel, fille cadette de feu Robert L. Morrogh, Ecr. ci devant notaire, âgée de onze ans et six mois.

Avant que de payer le droit de la nature, Son ame s'élevait au-delà de ses yeux, Avait au créateur uni la créature, Et marchant sur la terre elle était dans les cieux.

**Sources DE VARENNES.**

TIRAGE AU SORT — FAITES ATTENTION.

MONSIEUR ANTOINE BRODEUR, offre en vente au moyen d'un Tirage au Sort 72 LOTS DE TERRE, de 90 pieds de front sur 180 pieds de profondeur, faisant partie des belles propriétés qu'il possède aux Sources de Varennes; les dits Lots devant former un carré à peu près parfait sur une hauteur vis-à-vis les Sources mêmes; le local y est des plus agréables et le point de vue des plus charmants; chaque lot est assez grand pour pourvoir à bâtir une maison agréable, y avoir une bonne cour et un joli jardin; le plan du village est tiré avec goût, le propriétaire a eu le soin d'y assigner des rues vastes et spacieuses. Le village des Sources est à peu près à vingt arpens du beau village de Varennes les lots seront tirés entre 72 souscripteurs à £30 chaque payable le jour du tirage par argent comptant ou par le moyen d'un billet endossé et approuvé; sur un des Lots se trouvent une maison et un hangar en pierre de soixante pieds, séparés par moitié par un mur, ayant toujours été habitée par deux familles, mais M. Brodeur se réserve le droit d'occuper gratis la moitié nord-est de la dite maison durant une année à compter du premier mai prochain; et M. Brodeur se réserve en outre le droit d'enlever ses granges et autres bâtiments qui se trouvent construits sur quelques uns des dits Lots. Chaque souscripteur aura droit d'avoir gratis de l'eau des Sources pour l'usage de sa famille à sa maison sur le dit Lot de Terre. Le plan des Lots est déposé au Bureau de J. D. BERNARD, Ecr. rue St. Paul, à Montréal, où il pourra être examiné. Avis sera donné aux Souscripteurs du jour du Tirage.

M. Brodeur se propose de bâtir sur la côte, en face du village et des Sources, une bonne et grande maison pour servir d'Hôtel au voyageur. Et on outre un bon et élégant steamboat pour voyager dès l'été prochain régulièrement de Montréal à Varennes, tous les jours. Varennes, 20 Janvier, 1846.

**Lecture**

**L'INSTITUT CANADIEN.**

E. PARENT, Ecr. sera une lecture sur l'INDUSTRIE considérée comme moyen de conserver notre nationalité, à la séance de l'Institut Canadien qui se tiendra JEUDI prochain, le 22 du courant, à 8 heures du soir, dans la Chambre de Discussion de l'Institut, à l'encadrement de la rue Notre-Dame et de la Place-d'Armes. Les patrons les membres honoraires, les membres titulaires et les membres actifs, sont priés d'assister à cette séance. Les portes seront ouvertes au public. Montréal, 22 Janvier, 1846.

**COMMANDES POUR LA**

**FRANCE.**

LES sousignés expédieront de nouveau par le Steamer du 1er. Février des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger du quelques ordres pour Livres, Gravures, Cartes Géographiques, Globes Musicaux, Instruments de Chirurgie ou de toutes autres marchandises françaises sont priées de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE, & Cie,

Librairie Canadienne, Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, 13 Janvier, 1846.

**Bureau des Portes de 1837-38, B. C.**  
 Garderobe de l'Assemblée Législative,  
 Montréal, 22 Décembre 1845.

**AVIS PUBLIC** est par le présent donné que les Commissaires nommés pour s'enquérir des pertes souffertes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans la Garderobe de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit : à J. G. BARTHE, Ecuyer, Secrétaire de la Commission.

Par ordre,  
 J. G. BARTHE,  
 Sec. Com. sur les Portes.

A être inséré deux fois par semaine dans tous les journaux publics du Bas-Canada, jusqu'à nouvel ordre.  
 Montréal, 5 Janvier 1846.

**Département des Terres de la Couronne.**  
 Montréal, 18 Décembre 1845.

**AVIS.**—Pour être vendu, par Encaen Public, au Palais de Justice, à Trois-Rivières, MARDI, le QUATRIEME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE heures de l'avant-midi :

La propriété connue sous le nom de FORGES DE ST. MAURICE, située sur la Rivière St. Maurice, District de Trois Rivières, Bas-Canada, comprenant tous les ouvrages en fer, moulins, fournaux, maisons, magasins, remises, etc., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excedant pas trois cent cinquante acres,) qu'il peut avoir au prix de sept chelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter ailleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTOBRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versements égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes seront émises, lorsque le paiement sera complété.

Des plans de la propriété peuvent être vus à ce Bureau.

D. B. PAPINEAU,  
 C. T. C.

La Gazette du Canada est prêt de publier cet avisement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le Chronicle & Gazette et le Toronto Herald, sont aussi Cies de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

**A VENDRE A CE BUREAU**

Le second volume de la REVUE CANADIENNE, élégamment relié.— Prix 10s. AUSSI.

Les trois premières livraisons de la REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE. Prix chaque Exemplaire, 2s.-6d.

**AVIS.**

Le Soussigné profite de cette occasion pour informer les Négociants de Montréal, qu'il continue à faire la COMMISSION sur le Marché de New-York (et aussi sur ceux de Philadelphie, Boston et Baltimore, où il a des agents) pour achat d'Epicerie et de Marchandises Sèches; et espère que sa parfaite connaissance de ce marché et sa ponctualité dans ses transactions mercantiles sauront lui mériter la confiance du public dont il sollicite l'encouragement.

R. DESRIVIERES,  
 81, Front Street.  
 New-York, 6 Janvier 1846.

Bureau de l'Adjutant-Général de Milice,  
 Montréal, 6 Janvier, 1846.

**ORDRE GENERALE,**

SON EXCELLENCE l'Administrateur du Gouvernement ayant été informé que plusieurs Officiers de Milice dont les nominations ont été dûment publiées n'ont pas encore reçu leur commissions, il lui a plu d'ordonner aux Officiers commandants des corps de fournir immédiatement des listes de tels Officiers dans l'ordre de leur nomination, spécifiant avec toute la précision possible la date de chaque nomination.

Par ordre,  
 A. GUGY,  
 Col. et Adj. Gen.

**ALMANACH DES AFFAIRES.**

**J. P. PLAMONDON,** Avocat, Faubourg St. Laurent, encoignure des rues St. Urbain et Dorch. sér.-16 jr.

**DR. LEPROHON,** No. 83, Rue Craig-Janvier, 1846.

**DR. VALLEE,** No. 69, Grande-Rue St. Laurent, chez Joseph Vallée, écr.

**DR. DORSONNENS,** 2de. porte à gauche sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

**DR. C. DE BOUCHERVILLE,** No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

**DR. L. BOYER,** No. 34, Rue St. Denis, Faubourg St. Laurent.

**DR. PAPINEAU,** No. 41, Rue Craig.

**DR. TAVERNIER,** No. 2, Grande Rue St. Laurent.

**J. M. LAMOTHE,** Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

**J. C. A. POITRAS,** Avocat, No. 18, Rue St. Vincent.

**M. S. DAVID,** Avocat, No. 23, Petite Rue St. Jacques.

**L. O. LE TOURNEUX,** Avocat, à Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

**C. J. COURSOL,** Avocat, Coin des Rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

**W. B. LINDSAY,** Jr. Avocat, No. 15, Rue St. Vincent.

**M. LAFRAMBOISE,** Avocat, No. 31, Rue St. Gabriel.

**J. R. BERTHELOT,** Avocat, No. — Rue St. Vincent.

**O. BEAUCHEMIN,** Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'Hotel du Canada.

**P. LAMOTHE & D. E. PAPINEAU,** Notaires, No. 164, Rue Notre-Dame.

**C. C. SPENARD,** Notaire, Bureau chez J. H. Jobin, Ecr., coin des Rues St. Paul et St. Vincent.

**LA BANQUE DU PEUPLE**  
 AVIS.

LES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER de MAI prochain, le TROISIEME INSTALEMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs,  
 B. H. LEMOINE,  
 Caissier.

Bureau de La Banque du Peuple, } usi.  
 Montréal, 12 Janvier 1846. }

**BEAUDRY & FRERE,**  
 No. 124, RUE NOTRE-DAME,

ONT constamment un Assortiment très considérable des articles suivants, à des prix très avantageux :

Couvertures de Laine, grandeur assorties  
 Planelles de toutes les couleurs  
 Draps à Manteaux, de diverses couleurs  
 du de Castor, do do  
 Bon choix d'étoffe à Pantalons  
 Plusieurs cents pièces Cotton Blanc Américain.

Montréal, 13 Janvier, 1846.

**AVIS AUX AUBERGISTES**  
 Dans la Cité et BANLIEU DE MONTREAL.

(Bureau de la Paix,  
 Montréal, 2 Janvier 1846.

**AVIS** est par le présent donné, qu'une SESSION SPECIALE DE LA PAIX sera tenue par les Juges de Paix, conformément aux clauses de l'Ordonnance 2 Vict. chap. 14, au PALAIS DE JUSTICE, MARDI le VINGTIEME jour de JANVIER courant, pour régler le nombre de certificats à donner pour obtenir LICENCE D'AUBERGE dans la Cité et Banlieue de Montréal, et les personnes en faveur desquelles tels certificats seront accordés.

Toutes demandes pour renouveler, et pour obtenir de telles licences devront être déposées à ce Bureau avant le dit 20. courant. La licence de l'année précédente devra aussi être présentée.

A. M. DELLE,  
 Greffier de la Paix.

**ETABLISSEMENT CANADIEN**  
 D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET  
 D'ARTICLES DE FANTAISIE,  
 TENU PAR

**M. L. P. BOIVIN,**  
 BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,  
 en face du marché.

M. BOIVIN offre en vente, un assortiment étendu de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne.

Il comprend : Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première qualité.

Chaînes en or françaises et anglaises.  
 Tabatières d'argent, de dames et messieurs.  
 Pendant d'oreilles.

Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc.  
 Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets, formant la plus élégante garniture de corniche.

Lunettes en or, argent et acier à verres concaves, convexes, et colorés; aussi toute espèce de verres de lunettes.

Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Cravaches, Fouets, monté en argent et en ivoire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en argent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

M. B. se charge de réparations de pendules et de montres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

Montréal, 6 Janvier, 1846.

**A VENDRE.**  
 Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

A lecture de l'Hon. A. N. MORIN, délégué devant l'INSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.— sur "l'Education Elémentaire dans la Bas-Canada; et qu'elle est et ce qu'elle devrait être."  
 Prix de la Brochure, 15 sous.

**AVIS.** N demande information sur un individu, ayant nom JOSEPH SEGUIN, autrefois de la Paroisse de St. Valentin, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'en a pas entendu parler depuis. MM. Les Cures, ou autres, qui pourraient donner quelque information sur cet homme, rendraient un grand service à sa famille.

S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne.  
 Montréal, 15 novembre, 1845.

**Conditions**  
 ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

LA REVUE CANADIENNE paraît les MARDI et VENDREDI matin. Chaque No. contient huit pages de matière formant seize pages par semaine : deux volumes par an.

A part du journal semi-hebdomadaire, nous publions une Revue mensuelle : l'ALBUM LITTERAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, l'Album contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.— et au moins quatre pages de musique par mois.

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul - - - - - £1 0 0  
 Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, seul - - - - - 1 0 0  
 Aux deux publications réunies - - - - - 1 10 0

Comme on peut le voir on fait une grande déduction à ceux qui prennent les deux; ces personnes auront pour dix CHELINS seulement, à peu près CINQ CENTS grandes pages de littérature, etc., et CINQUANTE pages de Musique par an. La musique seule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont : pour les villes, de payer l'abonnement A PREMIERE DEMANDE, et pour la campagne INVARIABLEMENT D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées, (affranchies) aux Bureaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve.

La grande circulation de la REVUE CANADIENNE, en fait un excellent centre de publicité, pour le commerce et toutes les branches d'Industries.

**PRIX DES ANNONCES.**  
 Six lignes et au-dessous, Première Insertion.....2s. 6d.  
 Dix lignes et au-dessous, Première Insertion.....3s. 4d.  
 Au-dessus, par lignes.....4s.  
 Toute insertion subséquente, le quart du prix.  
 On compose pour les annonces considérables et permanentes.

**LOUIS O. LE TOURNEUX,**  
 Rédacteur en Chef et Propriétaire.

IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.